

# JOURNAL DE LA HAYE.

PREMIER ABONNEMENT.

La Haye.	Provincas.
26 fl.	30 fl.
14 »	16 »
7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION

à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,  
derrière le *Prinsgracht*, *Noordzijde*.  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES,  
Chez M. Van *Woolst*, libraire,  
*Sput*, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction *frances de pover*.

LA HAYE, 18 Juillet.

## Politique étrangère.

LA QUESTION DES SUCRES EN ANGLETERRE. — L'INTERVENTION DE L'ANGLAETERRE DANS LE CONFLIT ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE. — LE CABINET DE WASHINGTON. — LE TARIF AMERICAIN.

Nous avons déjà dit et répété qu'une des questions les plus graves pour le ministère anglais, après l'Irlande, c'est la question des sucres. Nous avons prouvé, il y a quelque temps, qu'elle avait continué à se aggraver, et plus peut-être que le bill de coercition, à la retraite de sir Robert Peel. Sur cette question, l'ancien ministre a été impuissant à vaincre la résistance de Gladstone et Goulburn, qui n'ont jamais voulu renoncer au droit de préférence au profit des sucres anglais.

C'est donc maintenant au ministère *whig* qu'il est réservé de proclamer radicalement et sans exception le principe de liberté commerciale que sir Robert Peel a appliqué jusqu'aux sucres exclusivement. Il règne encore une grande incertitude sur le projet de lord John Russell. D'après les journaux de Londres, le premier ministre, en égalisant les droits sur les sucres étrangers, sans aucune distinction de provenance, maintiendrait les droits actuels pendant quatre ans, et, à dater de la fin de ces quatre années, le droit s'abaisserait graduellement jusqu'à son niveau complet avec la taxe des sucres anglais. Le *Sun* conçoit une autre nouvelle, mais il parle d'une réduction immédiate du tarif actuel, qui, de 14 shillings et 23 shilling 6 deniers, serait abaissé à 10 et 15 shillings, jusqu'en 1849, époque à laquelle cesserait cette protection de 5 shillings accordée aux sucres anglais.

Suivant d'autres journaux, il serait procédé, à l'égard des colonies, pour le sucre, comme il a été procédé à l'égard des propriétaires, pour le blé. Ainsi, le droit actuel sur les trois espèces de sucre : anglais, étranger produit par le travail libre, et étranger produit par le travail esclave, serait réduit à 10, 20 et 25 shillings, c'est à dire que le sucre anglais serait protégé par deux tarifs temporaires, l'un de 10, l'autre de 15 shillings, contre la provenance étrangère, suivant que cette provenance serait de pays à travail libre, ou de pays à esclaves.

Comme le fait très justement observer un journal, ce ne serait pas la entrer franchement dans la voie de liberté où sont déjà engagés les autres denrées, et un pareil projet serait en contradiction avec le système qui régit aujourd'hui la douane anglaise. Il est impossible que la première mesure présentée par lord John Russell ne supprime pas complètement cette distinction de provenance entre le sucre produit par le travail libre et le sucre produit par des esclaves. Comme le disait le *Sun* dans un article que nous avons cité, il y a quelque temps, cette distinction a été fatale au consommateur, au trésor et aux rapports commerciaux de l'Angleterre avec les autres pays.

Le *Whig* assure que, pour donner aux colons anglais une satisfaction, le gouvernement ne négligera aucun moyen d'opérer la consommation. Dans ce but, il permettrait l'emploi des sucres dans les brasseries et les distilleries.

Quelle que soit la nouvelle loi proposée par lord John Russell, il est sûr qu'elle rencontrera une vive opposition de la part du parti protectionniste. Il paraît qu'en désespoir de cause, ce parti a l'intention de proposer ou de soutenir un amendement qui établira l'égalité de droits sur les sucres produits par le travail libre et qui maintiendra le principe du droit différentiel à l'égard des sucres produits par les esclaves. Cet amendement ne triomphera pas, mais il sera fortement défendu.

En définitive, on peut résumer de la manière suivante les principes sur lesquels s'engagera cette discussion importante : l'égalité de taxe entre tous les sucres sans distinction de pro-

venance et d'origine ; 2° Egalité de taxe sans distinction de provenance, pourvu que les sucres soient produits par le travail libre ; 3° Suppression de toute surtaxe, quelle que soit la qualité des sucres importés.

On ignore si M. Peel prètera son appui à lord John Russell dans cette question.

Nous avons annoncé hier que le journal officiel de Washington, l'*Union*, fait entendre assez clairement que si l'offre de médiation est faite, elle sera repoussée. Nos renseignements particuliers, dit à son tour le *Courrier des Etats-Unis*, sont d'accord avec le journal officiel sur ce point. Nous savons que la réponse du cabinet est déjà toute prête, et que son refus se basera sur deux motifs : l'Angleterre et la France ont opposé l'offre de la médiation des Etats-Unis dans la question de la Plata. M. Polk s'appuie à tirer de cette question un argument dont nous ne pouvons nier la portée. Il y a quelques années les républiques Argentine et Orientale ont accepté la médiation de la France et de l'Angleterre, qui avait amené entre elles un traité de paix reconnaissant leur mutuelle indépendance. Mais Rosas ayant violé ce traité, les deux puissances européennes, par l'entremise desquelles il avait été conclu, se sont crues autorisées à faire respecter une œuvre signée sous leur garantie. De la médiation est ainsi sorti le droit d'intervention tout armé, comme Minerve de la tête de Jupiter. C'est là un précédent qui fait à bon droit réfléchir le gouvernement américain. En laissant l'Angleterre se mêler de ses querelles avec le Mexique, celle-ci obtiendrait un droit d'intervention dont les dangers futurs seraient hors de proportion avec ses avantages présents. « Nous ne croyons pas, d'ailleurs, dit en terminant le *Courrier des Etats-Unis*, que le cabinet de Saint-James consente à se charger d'une négociation ayant pour base la cession de la Californie aux Etats-Unis, et ceux-ci ne peuvent accepter, aujourd'hui, d'autre base de transaction. »

Après l'opinion du *Courrier des Etats-Unis*, spectateur impartial et intelligent du drame qui se joue dans l'Amérique du Nord, nous citerons celle d'un Anglais, qui s'exprime ainsi dans une lettre adressée au *Morning-Chronicle* de Londres :

« Les nouvelles qui viennent d'être reçues par le *Caledonia*, dit-il, ont excité de vives préoccupations. Deux rumeurs importantes sont maintenant en circulation à Washington. L'Angleterre aurait offert sa médiation entre les deux républiques ennemies ; suivant l'autre, M. Pakenham aurait reçu ordre, si rien de définitif n'était fait dans les négociations de l'Oregon, de les suspendre jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouvelles instructions. On ne croit guère à la seconde de ces rumeurs ; quant à la médiation, on croit qu'elle sera offerte. Le parti de la paix cessera certainement de quelque part qu'elle vienne, une médiation. Mais qu'est-ce que le parti de la paix, maintenant ? Si nombreux et si puissants qu'il ait été vis-à-vis de l'Angleterre, il n'existe pour ainsi dire pas vis-à-vis du Mexique. Si l'Angleterre offre sa médiation, il n'est pas probable qu'elle reçoive un accueil favorable de la démocratie. La médiation n'est pas son jeu. »

Les bruits de changements dans le cabinet américain, qui avaient disparu à la suite de la nomination de l'amiral de l'Oregon, circulent de nouveau et semblent, après la version du *Courrier des Etats-Unis*, avoir plus de consistance que par le passé. On va même jusqu'à préciser quels seront les changements effectués. M. Buchanan, dit-on, se retirerait avant la fin de la session ; M. Bancroft quitterait le département de la marine et M. Mason changerait de position dans le cabinet. M. Silldell, de la Nouvelle-Orléans, est le successeur que l'on désigne au secrétaire actuel de la marine. Quant à la succession de M. Buchanan, les opinions sont partagées et elle paraît devoir être disputée. On parle de M. King, ministre à Paris, qui est sur le point de rentrer en Amérique, de M. Rantoul et de M. Reed, de Philadelphie. La version la plus accréditée est celle qui appel-

lerait à la secrétairerie d'état M. Ellmor, de Charleston. M. Ellmor, on s'en souvient, refusa l'année dernière l'ambassade de Londres qui lui était offerte : il est en ce moment à Washington. Quant à M. Calhoun, il n'en est pas question.

Un traité vient d'être conclu entre les Etats-Unis et les tribus indiennes du Texas. Cette nouvelle emprunte aux circonstances du moment une assez grande importance, puisqu'en effet l'existence d'une population indigène et hostile, dans le sein même du Texas, aurait pu compliquer d'une manière fâcheuse pour l'Union américaine la guerre qu'elle fait au Mexique.

Voici les nouveaux changements introduits dans le tarif américain par le secrétaire de trésor, afin de subvenir aux dépenses occasionnées par la guerre avec le Mexique. Ces changements ne seront, du reste, que provisoires :

	Droit actuel.	Droit proposé par M. Walker.	Bénéfice présumé.
Thé.	60	20	961,924 d.
Café.	00	20	1,076,106
Soufre.	00	15	13,594
Feuilles et plats d'étain.	25	15	75,000
Tabac.	20	30	102,227
Chapeaux de paille.	35	40	75,000
Cigares, tabac à priser.	28	40	a. changem.
Verres et carreaux.	137	30	109,000
Eaux-de-vie et esprits.	180	125	300,000
Verre taillé.	66	40	150,000
Cordiaux.	41	40	100,600
Fruits.	25 à 82	40	80,000

Le secrétaire du trésor propose en outre d'établir des droits de 3 à 10 p. c. sur la barilla, l'écaille de tortue verte, le liège, l'ivoire, les différentes espèces de gommes, les noix, les racines et généralement toutes les productions nécessaires à la droguerie et à la teinture ; il espère tirer de l'établissement de ce droit une somme importante. Le droit sur les pommes de terre serait élevé de 10 cents le boisseau à 30 cents, et d'après le calcul de M. Walker, cela produirait une augmentation de 150,000 dollars en faveur du trésor. Le droit sur la soie à coudre serait changé, et il serait établi un droit de 30 p. c. *ad valorem*, au lieu du droit actuel de 38 p. c. (spécifique). Toujours d'après le même travail, ce changement donnerait une augmentation de 300,000 dollars.

Dans la séance du 24 juin de la chambre des représentants, M. Mackay a fait une proposition ayant pour but de limiter d'avance au 20 juillet prochain la discussion du nouveau projet de tarif. La chambre, consultée sur cette proposition, l'a adoptée par 101 voix contre 69. Après ce vote important, la chambre a repris la discussion du tarif-bill. M. M. Callamet, Harmanson, Baggs, Garme, ont parlé pour et contre, puis la chambre a renvoyé la discussion au lendemain, par un vote de 33 voix contre 32.

Avant la reprise de la discussion sur le tarif, M. C. J. Ingersoll avait fait, au nom du comité des voies et moyens, un rapport sur l'état des relations actuelles entre les Etats-Unis et le Mexique. L'impression de ce rapport a été ordonnée.

Le Roi a approuvé la nomination de M. W. P. Kneppel, comme vice-consul de S. M. le roi des Deux-Siciles, en résidence à Rotterdam.

Depuis quelques jours on poursuit avec activité la construction des tribunes et amphithéâtres qui doivent enceindre l'hippodrome de Schéveningue. A en juger d'après les dessins que nous avons vus, la décoration de ces tribunes sera du meilleur goût. L'extrême sécheresse du mois dernier aurait pu gêner le terrain de l'hippodrome, mais la précaution que l'on a prise à temps d'arroser le terrain pendant la nuit lui a rendu toute la consis-

cas... »

« Les jésuites et la cavalerie ayant si mal répondu aux intentions de mon père, pour faire de moi un petit prodige, il se jeta dans un parti tout opposé. Un successeur des Arnauld, des Pascal, aussi éclairé, aussi enthousiaste, aussi éloquent, aussi sublime que la meilleure compagnie de Port-Royal, fut choisi pour mettre la dernière main à mon éducation ; la dernière, disait-on, mais que de mains s'en mêlèrent encore ! Il se nommait M. Renault de la Roche-Valain, était grand discepteur, profond théologien, et appelait le prédicateur du village un *corbeau croissant dans l'église de Dieu*. Celui-ci avait beaucoup de crédit sur l'esprit de mon oncle, petit maréchal fort borné ; celui-là fut accusé d'être janséniste. Je vois encore deux ânes, chargés de Saint-Augustin, de quelques autres pères de l'Eglise et de la Bible, arriver avec le sacristain du couvent pour confondre mon gouverneur. Il eut raison : il n'en fallait pas davantage pour qu'il eût tort. La cabale monacale me priva d'un homme rempli de lumières. J'avais été moliniste, sans le savoir, avec mes deux jésuites, qui m'avaient entretenu de madame Guyon, de Fénelon et du quietisme. J'étais devenu janséniste de même avec mon ex-oratorien, qui ne me parlait que de Bossuet et me donnait à lire le catéchisme de Montpellier, l'Ancien Testament de Mézanguy, l'*Histoire des Variations*, etc. Les premiers m'avaient rendu savant sur Molina et Molinos, l'abbé dont j'ai parlé, le seul qui crût en Dieu, m'avait donné à lire Marie d'Agréda et Marie Alacoque, et, avec toute mon érudition ecclésiastique, je ne savais pas un mot de la religion. On s'en aperçut parce que j'avais quatorze ans et qu'on parla de me faire faire ma première communion ; j'allai apprendre tout, depuis la création jusqu'aux mystères, chez le curé du village. Il me dit qu'il n'y comprenait rien non plus que moi. Je crus au christianisme, dont on ne m'avait jamais parlé, et je fus dévot pendant quinze jours. »

« Mon père, craignant que toutes ces controverses ne m'eussent gâté l'esprit, eut encore recours à l'armée française pour former mes mœurs et ma religion. Il se ressouvint que le chevalier des Essarts avait été déiste, et moi aussi par conséquent avec lui. Il demanda à un chevalier de Saint-Maurice, qui était capitaine des houzars de la Morière, s'il était déiste aussi ; celui-ci lui assura que non. Il le prit pour mon gouverneur. Le chevalier ne mentait pas, car il était athée, et nous voilà athées ou plutôt ne pensant à rien de tout cela... »

Le chevalier de Saint-Maurice ne tarda pas à se faire congédier à son tour. C'était le plus immoral et le plus dangereux de tous.

« Me voilà encore sans gouverneur. Les occupations de tous ceux que j'avais eus auprès de moi ne m'avaient fixé à aucune. Celle de l'histoire était pour moi un objet continué de travail. J'étais fort d'héroïsme : Charles XII et Condé m'empêchaient de dormir ; il me semblait que je devais m'empêcher sur eux ; je passais sur Polybe, je commentais les commentaires de Fofard. On parlait de guerre ; j'avais fait l'épigramme auparavant à tin M. de Chappuis, capitaine dans Royal-Vaisseaux, de m'engager dans sa compagnie, je serais déserté de chez mon père, et, sous un nom inconnu, je me ferais un bonheur inexprimable de n'être reconnu qu'après les faits les plus éclatants. Au lieu de ce beau projet, un gouverneur beaucoup plus sage que les autres, malheureusement, qui ne donnait aucune prise sur lui, arriva pour me morigéner. Il seconda mon goût pour l'étude ; il la partagea de manière à la faire fructifier, et me donna, pour délassément, celle de mes auteurs militaires, parmi lesquels je commençai à prendre la place, quoique très-minime, que j'occupai encore M. de la Porte (c'est le nom de ce gouverneur) fut le troisième ex-jésuite que j'eus auprès de moi ; il m'apporta du collège Louis-le-Grand toute cette fleur d'humanité, de littérature en d'urbanité qui fait le charme de ma vie ; et, formant mon âme en même temps que mon esprit, il acquit d'autant plus de droits à ma reconnaissance, que je crois que, si je valais quelque chose, c'est à lui que je le devrais. »

« Du reste, quels qu'aient été mes gouverneurs, on ne put jamais m'apprendre que ce que j'aimais, et l'on découvrit l'impossibilité de m'enseigner la chimie, les mathématiques (excepté ce qui suffit pour les fortifications), l'astronomie et même l'arithmétique. C'est à ce point que je n'ai jamais pu apprendre un jeu de cartes, ni d'échecs, ni de triérite. »

Le vieux maréchal habitait alternativement Bruxelles, Belœil et son château de Baudour. Pendant ses longs séjours à la campagne, l'enfant partageait ses journées entre l'étude de la chasse, et cet exercice, qu'il pratiquait par tous les temps, fortifiait la plus solide des constitutions. Il cite à cette occasion un autre trait de la bizarrerie de son père.

« Dans les cinq ou six mois d'été que je passais à Belœil, j'appris singulièrement la chasse et l'économie, celle de mon père, qui, ne voulant pas que je tirasse ma poudre aux monnaies, m'engagea à me la faire acheter ainsi que mon plomb, et à me payer quatre sous chaque pièce de petit gibier que je rapportais à la maison : un petit écu pour un renard ou un chevreuil, un gros écu pour un sanglier ou un loup. Je n'ai pas eu d'autre argent que celui que je gagnais ainsi jusqu'au jour de mon mariage. »

(La suite à demain.)

REDACTION DU JOURNAL DE LA HAYE, 19 JUILLET 1846.

## FRAGMENTS INÉDITS

DES

### MEMOIRS DU MARÉCHAL PRINCE DE LICHTENBERG.

On eut encore recours au collège Louis-le-Grand. M. Duport-Duterte, désigné par les successeurs du père Porée et du père Bouhours, remplaça l'abbé chasseur. Ce nouveau gouverneur, père du garde-des-seaux de ce nom pour l'Assemblée constituante, était un homme de lettres qui joignait à la passion très-légitime des études historiques le mauvais goût, pour ne pas dire plus, d'écrire de ces romans licencieux qui ont déshonoré l'école philosophique. Il eut la coupable négligence de laisser traîner ses manuscrits ; son élève le découvrit et les lut avec avidité. Ce ne fut point l'apour-

tant la cause de son renvoi. On accusa M. Duterte, après la mort de son père, de vouloir faire des gens de lettres et des éloges dans le village, où il trouvait quelques bergères à louer. M. de nouveau dans d'autres mains. Un chevalier des Essarts, grand homme bien borné, brave officier revenant de la guerre de Bohême et de la guerre de sept ans, qu'il racontait toujours, se chargea de me donner une éducation dont il avait besoin lui-même. Cela me réunit dans mon ardeur militaire. Le siège de Prague, l'escalade, me tournaient la tête. A peine savais-je qu'il y avait un Alexandre et un César ; mais je devorai Quinte-Curce et les Commentaires, que je trouvais dans une vieille bibliothèque du château de Baudour, et je croyais devenir ce qu'ils étaient. Il n'avait qu'un seul livre, les fables de Phèdre ; il me les faisait apprendre par cœur et allait se promener à cheval. Une fois qu'il voulut me rosser pour n'avoir pas assez de mémoire, je lui sautai à la figure ; j'allai chercher ma petite épée pour me battre avec lui. On me sépara de ce pauvre mentor, ignorant et colére. C'est, après mon second abbé, celui dont j'ai fait le moins de

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

ance qu'il devait avoir; l'herbe nouvelle y a même reparé sur toute la surface. On n'en saurait douter, l'affluence des étrangers que les courses attireront le 3 août prochain à Scheveningue, sera considérable; aussi tous les préparatifs sont faits pour les y recevoir avec tout le confort convenable non seulement à la Maison des Bains, mais aussi dans les établissements de MM. Maas, Waterens et autres. M. Waterens a disposé de nouvelles écuries pour les chevaux de courses. (Nieuwsbode.)

Si nous en croyons une correspondance de Paris d'avant-hier, M. Guizot, avant de partir pour les eaux de Val-Richer, aurait expédié une note au *Vorort*, pour déclarer que la France s'opposerait de tous ses moyens contre toute tentative de réforme dans la constitution fédérale.

La question du mariage de la reine d'Espagne semble se compliquer de nouveau. On pense que le nouveau ministre anglais s'opposera plus vivement encore que le ministre précédent, à la combinaison Trapani, et à toutes celles qui pourraient venir du côté de la France.

On écrit de Berlin, 12 juillet:

Notre Bourse a été très agitée hier par suite du bruit qui circule ici depuis deux jours, savoir que M. Flottwell, ministre des finances, a donné sa démission. On attribue cette démarche du ministre à une divergence d'opinion sur la division administrative des différentes branches du département des finances, pour lesquelles M. Flottwell aurait proposé un système de centralisation dans des termes très gracieux, tout en exprimant le désir qu'il restât en fonctions jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé un successeur, et en se réservant d'employer ses talents distingués pour une autre branche de l'administration. On ne sait pas encore par qui M. Flottwell sera remplacé.

La commission qui avait été chargée par le synode assemblé en ce moment à Berlin, d'examiner certaines questions religieuses concernant le rapport de l'Eglise avec les institutions civiles, a fait un rapport les 25 et 27 juin. Les travaux ont commencé. La commission avait d'abord à examiner la question du serment; elle a considéré le serment comme très-important pour la vie morale et religieuse des hommes; elle a pensé que, sans faire acception de sectes, l'Eglise avait toujours maintenu le serment. Le synode a adopté cet avis. Plusieurs synodes provinciaux ont proposé de diminuer les divers cas du serment. La commission adhère à leur proposition; mais elle rejette l'avis du synode de Brandebourg, qui avait proposé d'exclure le serment des affaires de peu d'importance. (Adopté.) Le synode n'a pas voulu entrer dans l'examen de la question de savoir s'il convenait d'inviter le gouvernement à rendre le serment aussi rare qu'il serait possible, sans porter atteinte aux principes, afin de rapprocher les chrétiens de l'idée du royaume de Dieu. On s'est occupé ensuite de la question de savoir de quelle manière le serment serait prêté.

Suivant les documents officiels soumis au parlement, les recettes de l'état en 1836 ont été de 52,949,397 liv. st., les dépenses de 50,819,305 liv. st., partant un excédant de 2,130,092 liv. st. Le capital de la dette était de 788,398,570 liv. st., les intérêts de la dette montaient à 29,243,599 liv. st. En 1845 les recettes de l'échiquier étaient de 57,600,704 liv. st., les dépenses de 53,873,028 liv. st., partant un excédant de 3,727,676 liv. st. Le capital de la dette était de 785,053,022 liv. st., et les intérêts annuels de la dette montaient à 28,253,872 liv. st.

La valeur des importations dans le Royaume-Uni a été en 1836 de 57,226,045 liv. st.; celle des exportations de 97,611,856 liv. st. dont 85,220,144 liv. st. en produits et fabricats du pays; la valeur déclarée portait le chiffre de 53,203,979.

Les estimations officielles portent pour 1845, les importations à 85,028,958 liv. st., les exportations à 150,879,966 liv. st., dont 134,599,116 liv. st. en produits ou fabricats indigènes, et la valeur déclarée à 60,111,082 liv. st.

Comme on le voit, l'augmentation des valeurs des importations et des exportations pendant cette période décennale a été assez considérable.

Mouvement de la navigation du port de Londres, pendant le premier semestre de 1845 et de 1846.

Navires entrés venant des ports étrangers.

1845. — Anglais	2160,	tonnage	490,886.
Etrangers	1003,	—	141,995.
	3163.		622,881.

1846. — Anglais	2303,	tonnage	494,916.
Etrangers	993,	—	165,651.
	3296.		660,567.

Augmentation pour le 1<sup>er</sup> semestre 1846 sur le semestre correspondant de 1845, 133 navires et 37,686 tonneaux.

Le *Moniteur* français publie les états comparatifs des recettes des impôts et revenus indirects de la France, pendant le premier semestre de 1846, avec celles du même semestre des années 1844 et 1845:

Le 1 <sup>er</sup> semestre 1846 s'est élevé à . . .	fr. 399,479,000
1845 s'est élevé à . . .	369,904,000
1844	378,128,000

D'où il résulte que le 1<sup>er</sup> semestre de cette année offre une augmentation de 29,575,000 fr. sur celui de 1845, et de 21,353,000 fr. sur celui de 1844.

Les trois premiers mois de 1845 avaient fourni une recette de 198,429,000 fr.

Les recettes du 2<sup>e</sup> trimestre montent à 201,050,000 fr.

Savoir: avril	85,701,000,
mai	88,150,000/201,050,000 fr.
juin	69,219,000)

Total des recettes jusqu'au 30 juin 1846, 399,479,000 fr.

Catastrophe du chemin de fer du Nord.

Le *Libéral Liégeois*, après avoir fait connaître le rapport de l'ingénieur Frissard, sur l'accident du 8 de ce mois, ajoute les réflexions suivantes:

« Le rapport paraît destiné à prouver une chose, à savoir qu'il n'y a de la faute de personne dans la catastrophe de Reux. En effet, selon M. Frissard, la voie a été livrée en parfait état, donc le gouvernement lavé; en outre elle a été parfaitement entretenue, donc la compagnie est plus blanche que neige. Le

matériel lui-même, voitures, rails, essieux, roues, tout était de la meilleure qualité; la vitesse du convoi était moyenne. Bref, si un accident a eu lieu, on ne sait vraiment à quoi l'attribuer, et nous ne serions pas éloignés de croire que la faute pourrait fort bien en être attribuée aux malheureuses victimes qui ont trouvé une mort horrible dans les tourbières de Reux. Est-ce assez insulter à la raison publique? Et quand on voit de pareilles pauvretés signées par un des plus hauts fonctionnaires de l'administration des ponts-et-chaussées, que de tristes réflexions se pressent dans les esprits! Elle est donc bien puissante cette féodalité nouvelle, pour trouver des avocats empressés à la défendre là où elle devrait trouver des accusateurs intrépides et des juges inexorables!

Quant à nous, nous ne cesserons de protester contre ce hon-teux servilisme qui s'étend des sommités de l'administration publique jusqu'à la plus grande partie des organes de la presse. Nous le dirons, parce que nous le savons: on trompe audacieusement le public sur les causes et sur les résultats de la catastrophe de Reux: on continue à assurer que le nombre des victimes ne dépasse pas vingt et il dépasse certainement cent.

Nous tenons d'une source des plus respectables, et nous sommes à même d'affirmer, que les fouilles que l'on ralentit le plus possible pendant le jour, sont poursuivies avec ardeur pendant la nuit: et alors, les cadavres que l'on trouve, on les cache, on les fait disparaître avec le plus grand secret. Voilà ce qui est la vérité, et tous les démentis qu'on pourra donner n'empêcheront pas que ce ne soit la vérité. »

### Les prochaines élections en France.

A mesure que s'approche le moment des élections, l'opposition se fait plus modérée et plus petite; elle prend aux conservateurs toutes leurs doctrines et bientôt leur prendrait jusqu'à leur nom. C'est qu'elle connaît l'opinion du pays, et voilà pourquoi elle vante la paix et l'ordre. Mais alors, dit le *Journal des Débats*, pourquoi changer le ministère et la majorité?

« Qui est plus capable d'affermir et de développer un système, ajoute-t-il, de ceux qui l'ont fondé et qui l'aiment, ou de ceux qui l'ont combattu et qui ne l'acceptent qu'en regrettant son triomphe? Il ne s'agit plus de dissentiment sur les choses; l'opposition se résigne, de bonne grâce ou non, peu importe; elle veut l'ordre, elle veut la paix, elle veut l'alliance anglaise; elle ajourne ses réformes; elle reconnaît que le pays n'est pas trop mécontent de son sort: la politique des conservateurs l'emporte donc d'un consentement général. Est-ce le moment de chasser les conservateurs des affaires? Leur politique sera-t-elle plus sûrement, plus dignement pratiquée par l'opposition que par eux? Voilà toute la question des élections prochaines. Elle ne nous paraît pas difficile à résoudre. »

Le *Constitutionnel* prétend qu'en rappelant le fameux discours de M. Thiers, et en ressuscitant la polémique relative au gouvernement personnel du roi, le *Journal des Débats* n'a pour but que de détourner l'attention du vote de l'indemnité Pritchard, qui trouble la sécurité de ses amis. Le discours de M. Thiers, dit-il, ne parlait pas seulement du gouvernement personnel; il se plaignait aussi de la corruption parlementaire et du nombre exagéré des députés-fonctionnaires. Ce sont là, ajoute le *Constitutionnel*, des sujets qui sont toujours opportuns. Mais, poursuit-il, en ramenant le débat sur le gouvernement du roi, le *Journal des Débats* tombe dans la même faute que le *Constitutionnel*, et il ne fallait pas en faire un crime à ce journal:

« On son accusation était mensongère, et il mérite le sentiment que soulève chez les honnêtes gens le mensonge pris en flagrant délit; ou il était sincère dans son fanatisme, et alors que fait-il aujourd'hui en appelant lui-même la discussion sur la royauté? Trahison ou jonglerie, il n'y a pas de milieu pour lui, d'après ses propres paroles. C'est à cette alternative que l'a réduit la peur que lui cause le nom de M. Pritchard. »

Le *Sicéle* repousse comme peu sincères les frayeurs que les agents ministériels cherchent à exciter parmi les électeurs aux noms de MM. Thiers et Barrot. Il cite l'exemple de l'Angleterre pour montrer que les réformes ne sont point incompatibles avec l'ordre et la paix. Mais les agents ministériels, au fond, n'ont peur que pour eux-mêmes; ils craignent de perdre les récompenses qui leur ont été promises.

« Voilà, dit le *Sicéle*, l'explication de leurs inquiétudes et de leur zèle; voilà le sens des éloges qu'ils prodigient au candidat ministériel, du procès qu'ils font au candidat de l'opposition. Examinez la situation, consultez les antécédents, sondez les cœurs de ces fervents apôtres, vous reconnaîtrez aisément qu'au delà de leur ferveur apparente pour le culte dont M. Guizot est l'idole et M. Duchâtel le grand-prêtre, il y a leur intérêt personnel, qui seul les fait agir et parler. Au lieu de penser à des périls chimériques, songez aux impôts, que des fonctionnaires dépendants et des députés séduits font augmenter; à vos flottes, qu'ils affaiblissent; à vos armées, qu'ils humilient; à la banqueroute, qu'ils vous préparent; à vos institutions, qu'ils dénaturent; à votre pays, qu'ils déshonorent devant l'étranger. »

Le *Courrier français* dénonce l'attitude que l'on a prise vis-à-vis de MM. Thiers et Barrot. Il soutient qu'il ne faut pas soutenir les principes de la gauche, que ces personnages politiques ont abandonnés. Il nous serait facile d'apaiser M. Thiers, dit-il, si nous voulions lui abandonner nos principes.

L'*Esprit public* développe à peu près la même idée que le *Courrier*. Il ajoute, en répondant à la *Presse*, que la France s'est placée dans l'alternative de subir M. Thiers ou M. Guizot. M. Thiers ne ferait que continuer sous son nom le système qui gouverne aujourd'hui, avec le personnel parlementaire qui le soutient.

« Ainsi, dit-il, le troupeau des fonctionnaires, les conservateurs ralliés par des motifs plus ou moins élevés et l'appui de M. Barrot, voilà la majorité telle que M. Thiers la rêve. Cette majorité, M. Thiers l'a eue à une autre époque pendant son ministère du 1<sup>er</sup> mars. Elle était composée des mêmes éléments. On sait où M. Thiers l'a conduite. Les mêmes causes ne produiront-elles pas les mêmes effets? La même majorité n'est-elle pas destinée à servir le même système? Hélas! le *Commerce* a dit le secret de la comédie. On veut nous rendre le ministère du 1<sup>er</sup> mars, qui a perdu l'opposition. Et c'est pour cela qu'au nom de l'opposition, nous repoussons l'alliance perfide de M. Thiers, tant qu'il n'aura pas pris en faveur de nos principes les engagements les plus solides et les plus solennels. »

### Discorde parmi les repealers irlandais.

La dernière séance de l'association du rappel a offert une scène de discorde et de confusion qui montre que la discussion qui a éclaté entre le parti de la jeune Irlande et celui de la vieille Irlande fait chaque jour de nouveaux progrès.

La pomme de discorde est pour le moment l'élection de Dungarvan. On sait que M. Sheil, nommé par le nouveau cabinet grand maître de la monnaie, se présentait à ce collège pour être réélu. M. Sheil appartient au parti *whig* et ne s'est jamais montré favorable à la cause du rappel.

On n'a pas oublié que M. O'Connell a toujours maintenu le principe que les électeurs ne doivent nommer en Irlande que des *repealers*. Ce principe a été proclamé par une résolution formelle de l'association du rappel, sur la motion de M. O'Connell lui-même. Mais cette fois le libérateur n'a pas cru devoir mettre ce principe en pratique et le comité de l'association dont il est président a déclaré qu'il n'était pas opportun de présenter un candidat en concurrence avec M. Sheil.

La résolution du comité a été soumise lundi dernier à l'approbation de l'assemblée et M. O'Connell s'est chargé de l'expliquer et de la justifier. Puis il a demandé que l'assemblée adoptât la résolution du comité.

M. Meagher membre de la Jeune-Irlande a voulu prendre la parole, mais il a été interrompu par M. O'Connell qui s'est écrié: « On veut jeter la discorde au sein de l'association, eh bien! que ce jeune gentleman s'explique et je me charge de lui répondre. »

M. Meagher se lève de nouveau; il est vivement applaudi par une partie de l'assemblée; mais de nombreuses haines répoussent à ces applaudissements. Quand le silence s'est rétabli, l'orateur s'exprime ainsi:

« Je fais partie du comité de l'association et je suis un des membres qui ont demandé qu'un candidat *repealer* fût opposé à M. Neil. Après toutes les déclarations qui ont été faites dans cette enceinte, nous ne pouvons sans inconséquence et sans déshonneur nous laisser influencer par la crainte d'embarrasser le gouvernement *whig* (applaudissements et grognements). La réélection de M. Neil place l'association dans la plus fautive position. Nous devons disputer le siège de Dungarvan et montrer aux *whigs* que nous sommes organisés non point pour appuyer tel ou tel ministère, mais pour conquérir notre émancipation politique; le moment est venu de prouver que nos vues sont sincères. Le bruit court que la question du rappel va être abandonnée, et quelques membres du comité n'ont pas craint de s'exposer à l'accusation d'apostasie. (Violente interruption, cris en sens divers.)

M. O'Connell. C'est une honte, nommez les apostats!

Voix nombreuses. Nommez les apostats, nommez-les!

M. Meagher. Nous voulons des *repealers* et non des apostats.

(Nouveaux cris: nommez-les! nommez-les!)

M. Meagher. (S'adressant au lord maire qui préside l'assemblée) dois-je les nommer, mylord?

Le lord maire. C'est inutile (exclamations). L'assemblée est dans un état de confusion extraordinaire.)

M. O'Connell. Je somme Monsieur de s'expliquer; si ses attaques s'adressent à moi, je les repousse avec mépris. (applaudissements et huées.)

M. Meagher. J'ai voulu faire allusion au bruit de la nomination de M. Clements à des fonctions publiques par les *whigs* (applaudissements des membres de la Jeune Irlande.)

M. O'Connell. Vous accusez un absent, c'est une honte!

M. John O'Connell. Après une telle conduite nous n'avons plus de ménagements à garder avec ces Messieurs (applaudissements, bruit, confusion.)

M. Meagher. On m'assure que la nouvelle à laquelle j'ai fait allusion est sans fondement, dans ce cas je retire mon observation.

M. Steele. Monsieur, vous devez faire des excuses pour votre audacieuse conduite.

Après cette scène, M. O'Connell donne lecture d'un nouveau rapport ainsi conçu:

« Le comité de l'association nationale du rappel croit devoir proposer à l'association de déclarer de la manière la plus formelle qu'elle est complètement indépendante de tout journal qui se publie dans quelque partie que ce soit de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. L'association doit répudier de la façon la plus solennelle toute conformité de sa part et toute espèce de solidarité avec les opinions et les énonciations de quelque journal que ce soit.

Le blâme ou les éloges que peuvent mériter ces journaux pour les articles qu'ils publient doivent être attribués aux écrivains seuls de ces journaux personnellement et nullement à l'association dont ces écrivains peuvent faire partie.

Le comité croit nécessaire que l'association appelle l'attention du pays sur le principe sur lequel elle est fondée et sur l'utilité de bien faire comprendre ce principe dans toutes les parties de l'empire britannique. Ce principe consiste à rechercher l'amélioration des institutions politiques par les seuls moyens pacifiques et légaux, en repoussant avec horreur toute tentative pour améliorer la liberté constitutionnelle par la force, la violence ou l'effusion du sang. »

Le rapport rappelle ensuite les diverses résolutions adoptées par l'association depuis qu'elle a été fondée en 1840 jusqu'à ce jour, pour établir qu'elle a toujours agi d'après le même principe. Il termine par une déclaration portant que l'association est décidée à ne pas l'abandonner.

M. O'Connell en provoquant l'adoption de ce rapport dit que si le gouvernement propose de bonnes lois pour l'Irlande, il ne faudrait pas les repousser; il déclare qu'il est aujourd'hui favorable au système de dotation du clergé catholique par l'Etat, système contre lequel il a tant déclamé.

Après une assez vive discussion dans laquelle quelques membres de la Jeune-Irlande combattent le système d'impassibilité et d'inertie que proclame le rapport, l'assemblée adopte le rapport qui a surtout pour objet d'établir une ligne de démarcation bien tranchée entre les deux partis, et de mettre en état de suspicion les rédacteurs de la nation qui font partie de l'association du rappel.

### Affaires du Portugal.

Lisbonne, 4 juillet.

On attend d'un moment à l'autre à Lisbonne, le marquis de Saldanha qui paraît ne pas vouloir accepter le portefeuille de la guerre. Le conseiller Avila, que l'on désigne comme le ministre futur des finances, est arrivé de Londres; on dit que le comte de Palmella passerait à l'intérieur. Dans la soirée du 2, la nouvelle de la formation d'un nouveau ministère présidé par M. Ayniar, représentant du parti radical, a pris de la consistance. Nous ne croyons pas néanmoins cette affaire si avancée. Le ministre de la justice et le comte das Ahtas sont toujours en hostilité.

La junta de Coimbra s'est réunie de nouveau de son propre mouvement; et, en conséquence des intentions révolutionnaires

du parti de l'usupateur, elle a résolu, sans y être autorisée par le gouvernement, d'armer la population, de disposer des fonds publics, et de ne permettre l'exécution d'aucun décret du gouvernement à moins qu'il n'ait obtenu l'exequatur de cette corporation révolutionnaire. A Vizen, une jeune populaire s'est érigée elle-même en commission municipale, dans le dessein de gouverner le district indépendamment du représentant du gouvernement.

La jeune de Guarda a agi de même. Les mutins ont détruit les routes qu'avait construites dans le nord la compagnie des travaux publics.

Quoi qu'on dise le journal officiel, les provinces de Traos-Montés, de Minho et de la haute Beira sont dans un véritable état de conflagration; et si les miguélistes avaient un seul homme de tête ils pourraient mettre la révolution dans un grave conflit. Le gouvernement a besoin d'agglomérer des troupes pour combattre les miguélistes; et il n'ose le faire, parce qu'il se méfie de l'armée et craint qu'elle ne se prononce dans le sens chartiste. Rodrigo Fonteca Magalhaes et le vicomte de la Beira sont nommés gouverneurs-généraux de ces provinces avec des pouvoirs presque illimités pour agir arbitrairement.

Les émigrés espagnols conspirent publiquement. Environ 300 soldats prisonniers, provenant de l'insurrection de Galice, et qui étaient sur une frégate marchande, escortée par un brick de guerre, ont profité du moment où celui-ci était resté un peu en arrière, pour se soulever, conduire la frégate à Lisbonne et y débarquer. Avant-hier, des démonstrations en faveur de don Miguel ont eu lieu à Torres-Vedras et dans le district de Cintra, et même à une 1/2 lieue de Lisbonne. La commission chargée de rédiger le projet de réforme électorale, a terminé ses travaux préparatoires. Les points principaux de cette œuvre ont transpiré dans le public. On dit que c'est une copie de la loi espagnole, mais plus libérale encore: élection directe, incompatibilité de divers employés publics, mais aptitude complète des juges pour être élus. On dit aussi que le ministère veut conserver la chambre des pairs, et soumettre à sa délibération les décisions de la chambre des députés relatives à la charte. Nous doutons que la chambre populaire y consente. Les travaux pour l'organisation de la garde nationale sont poussés avec activité. Mais le commerce ne veut pas d'une milice qui le déranger de ses affaires, et préfère payer des troupes qui le protègent. On va, dit-on, adresser une pétition dans ce sens au gouvernement. A Oporto, où le parti dominant se dit si populaire, on n'a pas pu parvenir à réunir 800 hommes. Le vicomte de Beira affirme, dans un document imprimé, que la plupart des individus enrôlés, ont vendu, à bas prix, les armes qu'on leur avait livrées.

(Commerces de Cadix.)

### Nouvelles de Suisse.

Zurich, 12 juillet.

La régence de Lucerne a communiqué, par une lettre circulaire, les résolutions de la conférence et la réponse aux interpellations du Vorort. Les résolutions de la conférence sont telles qu'on les a publiées; dans sa réponse, Lucerne s'étonne de ce que le directoire ait sollicité des explications sur une communication non officielle, et proteste tout d'abord contre une telle attitude contraire au pacte fédéral. Lucerne se plaint aussi de ce que, sans attendre des informations officielles, le Vorort ait instruit les états de ses démarches, et exprimé le vœu que les députés à la diète reçoivent des instructions à cet égard. Lucerne ajoute que dans ces circonstances il ne répondra pas aux demandes du Vorort ni aux cantons; cependant on fera observer ce qui suit: La conférence n'a d'autre but que de protéger le territoire des cantons qui en font partie, ainsi que leur indépendance contre des invasions semblables à celles de 1844 et de 1845. Le Vorort n'a alors donné aucun secours, et certains cantons n'ont pas encore publié de lois contre les corps francs. Ainsi il n'y a point de garantie contre le renouvellement d'actes semblables. On n'a point voulu violer le pacte fédéral; il s'agit uniquement de s'entendre sur l'exécution de l'article 4 du pacte fédéral, et de savoir s'il est applicable au cas d'attaque contre un canton qui n'est point menacé par l'étranger ni par une insurrection intérieure, mais par des bandes armées d'un autre canton.

Si les états ont le droit, d'après l'article 4, d'appeler, en cas de danger extérieur ou intérieur, d'autres états à leur secours, ils peuvent aussi faire des conventions qui se rattachent à ce but. Le commandement des troupes appelées au secours est à la disposition des cantons, ce qui est arrivé dans l'Argovie en 1842. Malgré l'opposition du canton de Zurich à la diète, ce privilège doit pouvoir être accordé, par chacun des sept cantons dans le cas d'une attaque, à un conseil de guerre formé suivant certaines règles. Enfin Lucerne déclare qu'il adhèrera toujours fidèlement aux principes de la convention, et que, plein de confiance en Dieu, il attendra les suites auxquelles la protestation du Vorort pourrait donner lieu.

### Les élections directes en France.

(Suite et fin. Voir notre n° d'hier.)

Il faut voir comme les gens qui ont la main habile vous manipulent la matière à 200 francs! Comme on vous pétrit cette pâte dans le pétrin électoral!

Il n'y a pas de bourgeois électeur vivant pauvrement de ses fermages, rentes ou revenus, qu'il n'ait le désir et le besoin de placer un fils ou un gendre, quelquefois deux; il n'y en a pas un qui ne dise: Avec ces gens de l'opposition, ces grognards grognants, ces ours mal léchés, ces vrais loups-garous, vous voilà bien avancés! on n'obtient rien. C'est là le cri de tous les bourgeois électeurs: On n'obtient rien! on n'obtient rien!

Ce que le ministre fait en grand à la chambre des députés, le sous-préfet le reproduit dans la pratique dans sa petite ville. Il a étudié, il n'a étudié que cela; il sait à fond le genre de vivre et le montant du revenu net de chaque électeur bourgeois; combien il a d'enfants mâles et de filles, et en état, comme argent de dot, d'épouser un fonctionnaire, et où il place les doigts du pauvre homme sur le clavecin des emplois, et comment bien de hasard s'il ne rencontre pas la note: bureau de poste de l'arrondissement, secrétaire de greffe, secrétariat de mairie, suppléance de juge, inspecteur de nourrices, surveillance d'égoûts, de reverberes, factage de halles, conciergerie de prisons, agence de voirie, agence de police, économat d'hôpitaux, architecture et bibliotécaire de ville, struménisme d'enregistrement, de droits réunis, de contributions, échanges, ces- sions et facilités de tout sorte d'emplois. Il faut une vertu de Caton pour résister à ces obsessions répétées, à ces études ingénieuses de vos paternels faiblesses, à ces tentations dorées, argentées, cuivrées du démon mi-

Mais à qui voulez-vous que je m'adresse? dit le bourgeois à son sous-préfet.

— A qui? — Lèvez les yeux au ciel! tombez, rosées du budget, rosées saluaires et fertilisantes, tombez du haut de l'empyrée! Grâces et faveurs, coulez par le canal de notre candidat qui sera aussi le vôtre, n'est-ce pas, mon cher monsieur, mon brave électeur!

C'est ainsi que la corruption sainte, comme un pus, à travers les pores du corps électoral, du ministère à la préfecture, de la préfecture à la sous-préfecture, de la sous-préfecture au canton, du canton à la commune. Un ministre se met en communication, par son télégraphe, avec le préfet; le préfet se met en instruction, par ses circulaires, avec le sous-préfet, un sous-préfet se met en action, par ses gendarmes, avec le maire; un procureur du roi se met en réquisition, par ses cédulés, avec messieurs les huissiers, messieurs les greffiers et messieurs les juges de paix de toutes les banlieues du ressort.

Si, depuis trent ans, l'on eût exécuté à la lettre le code pénal, il eût fallu que, pour forfaiture et corruption, plus d'un ministre eût été mis en accusation devant les chambres; que l'on eût traduit plus d'un préfet, plus d'un sous-préfet, et plus d'un espèce d'agent du gouvernement, devant le conseil d'état; que plus d'un procureur du roi eût été dénoncé à la cour royale, et que plus d'un juge eût instruit son propre procès, et se fût condamné lui-même.

Quand la corruption personnelle ne donne pas, faute de sujets, on se rabat sur la locale. Un sous-préfet qui ne croit à rien, pas même au diable, vous promettra pour votre église un beau saint, un patron de village, bien conditionné, à l'huile. Il convoquera les électeurs ébahis au bord de la rivière, et il leur fera voir, en travers, l'image d'un pont. Aux cabaretiers, aux cafetiers, aux bouchers, aux hôteliers, aux herboristes, aux herbages, aux carnivores, non pas à tous, mais à ceux qui sont électeurs, bien entendu, il annoncera des bâtisses de casernes; et tous ces braves gens croiront qu'il va leur arriver des régiments de bon appétit et de grande soif, pour consommer leur bière, leur vin, leur absinthe, leurs viandes et leur foin: et ils s'imagineront entendre déjà, dans le lointain, le son de la trompette et du tambour. Ces offres finissent toujours par le refrain ordinaire: « Avec un député de l'opposition, vous n'obtiendrez rien, absolument rien! »

C'est vrai; mais si les députés de l'opposition n'obtiennent rien, le préfet n'obtient pas toujours grand-chose, non plus, de son député local.

Un mot, en passant, cher lecteur, sur cette joyeuse variété de législateur qui s'intitule: LE DÉPUTÉ LOCAL.

Le député local est le correspondant officieux du bédeau de sa paroisse et du sonneur de cloches de son clocher, le très humble et très obéissant serviteur de messieurs les électeurs, le commissionnaire breveté de mesdames leurs épouses, et le parrain de leurs enfants, plus les dragées.

Mais il a, en outre, le dédommagement et l'honneur d'être le tyran de M. le préfet.

C'est une rude tâche pour un préfet de servir sous les ordres du député local. Pauvre homme qui a deux maîtres, son député et son ministre!

Le député local fait la pluie et le soleil dans son petit royaume de département. A l'avenant, le préfet dudit prend sa mine la plus gaie, lorsque son député est de belle humeur. Alors le département rit, boit, danse et s'amuse. Heureux gens! Mais le préfet prend sa mine la plus triste, lorsque son député n'est pas content. Il faut bien passer quelque chose à ce bon prince. Quelque chose! dites donc tout. En administrateur soigneux, attentif, habile, équitable, d'argent chiche, et qui entend les affaires, et pardessus cela indépendant, le préfet, pour ne pas déplaire à son député, pour lui plaire même, édifiera des ponts là où il sait parfaitement qu'il n'y a pas d'eau dans la rivière; il tracera des routes départementales en des lieux qui se passeront de chemins vicinaux; il créera des emplois d'inspecteurs là où il n'y a rien à inspecter; il placera le premier sur la liste des candidats celui qui ne devrait être que le quatrième. Que voulez-vous, il faut être agréable à son député, quitte à être désagréable à son département, qui finit par se fâcher, et à son ministre, qui finit par écrire que les services se désorganisent, que rien ne marche et n'avance. — Comment, rien ne marche et n'avance? si ce n'est les protégés locaux, les chemins locaux et les petites affaires locales du député local.

D'habitude, le ministre ajoute en post-scriptum, que c'est certainement la faute du préfet si l'on se plaint, qu'il a tort ou qu'il doit s'arranger pour avoir tort; mais que, pour le député local, c'est lui qui a évidemment raison, toute raison, puisqu'il vote si bien!

Le préfet peste et maugrée, et, la réélection survenant, il fait des efforts patents pour que son député passe, et des vœux secrets pour qu'il ne passe pas.

On agit aussi sur le fonctionnaire par l'intimidation, qui est une autre sorte de corruption:

S'il est député, on étouffe son éloquence, on note ses réticences, on épèle ses murmures; on le façonne, on le dégrise, on le plie, on l'aplatit, on l'aligne, on le poste, on le cloue, on lui ôte l'œil, la voix, l'exclamation, le geste, le soupir, la volonté.

S'il est électeur, on le fait venir de cent lieues, à l'appel du doigt comme un laquais. S'il est maire, on le mande dans l'arrière-cabinet de la sous-préfecture, pour lui parler, non d'administration, mais du bon candidat qu'il faut nommer, l'autre ne valant rien. Si le fonctionnaire a des subordonnés, on exigera qu'il agisse sur ses subordonnés. S'il a des frissons de conscience, s'il rougit, s'il pâlit, s'il doute et si l'on s'en aperçoit, on lui laissera volontiers à choisir entre ces trois choses, on de ne pas recevoir d'avancement, ou de changer de poste, ou d'être destitué. Si, arrivé en vue du collège on appréhende qu'il ne se conduise comme tout homme honnête et indépendant doit le faire, on lui commandera de feindre d'être subitement incommodé, pour qu'à sa prière, un autre électeur mieux portant, c'est-à-dire plus sûr que lui, vienne écrire son vote. S'il l'écrit lui-même, il aura bien soin, lui ordonne-t-on, de mettre un signe récongnitif et convenu, pour qu'à la lecture de son billet, on ne s'y trompe pas.

Aux yeux des intimidateurs, un fonctionnaire, quel qu'il soit, en robe, en écharpe, en ceinturon, en tricorne, en épaulettes, n'est qu'un paria, un commis de dictée, un pantalon de garde, un numéro d'ordre, un bulletin écrit d'avance, un chiffre d'addition, un automate, un valet, une machine, une borne, une grille.

Et cependant, en matière de vote, le fonctionnaire électeur ne doit aucune sorte d'obéissance à ses supérieurs, par les quatre bonnes raisons que voici:

Non, il ne vient point au collège électoral par la permission et la grâce de ses chefs, mais en vertu de la loi.

Non, il n'est plus, lorsqu'il vote, commis, juge, officier; il est citoyen.

Non, il n'accomplit pas, lorsqu'il vote, un acte de sujétion hiérarchique et passive, mais une fonction de conscience civique.

Non, il n'est pas, lorsqu'il vote, l'homme-lige, le salarié, le serviteur du ministre, mais le mandataire légal de 175 personnes.

J'ai dit aussi que la corruption agissait sur le budget; car elle se nourrit par l'impôt: dont, plus il y a de corruption, plus il y a d'impôts.

Et vraiment, comme les députés à corrompre ne trouvent jamais qu'on leur donne assez, et que les électeurs à corrompre prennent de toutes mains, il faut, d'une part, augmenter le salaire des emplois existants, et, d'autre part, créer de nouveaux emplois. Pour créer de nouveaux emplois et pour augmenter ceux qui existent, il faut avoir de l'argent. Or, quand on n'a pas d'argent à soi ou qu'on ne veut pas donner le sien, il faut prendre celui des autres. Celui des autres, messieurs les électeurs, c'est le vôtre, qu'on demande et qu'on prendra, puisque vous ne vous souciez pas apparemment de votre intérêt et de celui des 175 personnes que chacun de vous représente, et puisque vous trouvez tout naturel que de folles dépenses se fassent, que notre budget de 1,500 millions se gonfle encore, et vous écrase de plus en plus, et que la corruption des contributions engendre la corruption des contribuables.

Et de même que la corruption électorale et parlementaire pousse à l'excès l'indignation de la parole, ne craignez-vous pas non plus qu'elle ne pousse à l'excès de l'indignation de la presse? Ne craignez-vous pas que les journaux de l'opposition, provoqués, irrités, mis à bout par les spectacles de dé-

moralisation qui s'étaient effrontément soulevés, ne passent les bornes et ne s'emportent jusqu'à dire qu'il n'y a pas un seul député ministériel, ni un seul candidat qui ne soit tarifié à tant, qui n'ait faussé sa parole, violé la liberté, renié son Dieu, son père et sa mère, et ses cousins; qui ne veuille être garde-champêtre, avocat-général, pair de France, ambassadeur, ministre, peut-être plus; qui ne soit père ou près de l'être, et qui n'ait à pourvoir sa progéniture mâle d'un bon emploi, et sa progéniture femelle d'un bon gendre, avec un emploi aussi, par dessus le marché; qui ne se roule et ne se vautre dans les eaux grasses du budget, qui ne s'accroche, comme un groom, aux basques des ministres; qui ne piétine de ses deux talons sur les vertus cardinales de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; qui n'ait fait et parfait, avec l'Angleterre, un petit traité secret d'alliance offensive et défensive, sentant sa traîtrise et félonie de plus d'une lieue; qui ne s'apprette, le renégat! l'infâme! à ouvrir, de nuit, nos portes et nos forteresses, pour que l'ennemi mette son vilain pied chez nous; qui ne soit un prometteur de promesse à fausser sa signature, un rétrograde à soupiner après la féodalité, la corvée, l'esclavage, la censure, la maîtrise et la jurande, le guet et le gibet; un vil ambitieux à réparer d'or, de pouvoir et d'honneurs; une borne à s'implanter carrément dans la boue; un crétin à ne pas savoir distinguer sa gauche de sa main droite; un caniche à barbotter dans les mares; un drôle sans conscience et sans courage, au dessous du mépris et des soufflets?

De leur côté, les feuilles du pouvoir prétendent que les orateurs et les écrivains de l'opposition ne cherchent pas à renverser le ministère, mais le gouvernement; que leurs discours et leurs pamphlets servent de boure aux fusils tirés contre le roi; qu'en dehors des conservateurs, il n'y a que des niais incapables de gouverner, ou des révolutionnaires capables de tout détruire; que les libéraux ont tous des esprits hébétés, des fonds d'âmes noirs comme de l'encre, des instincts féroces et des figures patibulaires; que le pays n'en veut plus, qu'il en est las, abêti, dégoûté, et qu'ils lui sont en pitié, lorsqu'ils ne lui sont pas en horreur; qu'ils font les modestes jusqu'à ce qu'on leur passe au cou des chaînes d'honneur; les vertueux, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé qui les tente; les désintéressés, jusqu'à la montre d'une grosse somme d'or, et les détachés de toute ambition, jusqu'à l'ombre d'un portefeuille; non pas vendus, s'ils ne font que d'arriver en foire, mais tout prêts à se vendre et ne disputant que du quantum; flatteurs du peuple dont ils tondraient la peau et courberaient la nuque au raz du pavé si, de ses valets qu'ils sont, ils devaient ses maîtres; falsificateurs de chiffres, arrangeurs de scandales, sollicitateurs de dénonciations, compilateurs de faussetés, calomnieurs d'innocents, négateurs de Dieu, de la monarchie, de l'ordre, de la justice, de la propriété et de la famille; perturbateurs systématiques de tout gouvernement qui n'est pas leur gouvernement; minorité dévorée de cupidité, de haine et de vengeance, qui livrerait et sacrifierait les trésors de l'état à la soif haletante de son avarice, ses adversaires à sa colère et la France aux jeux sanglants de ses utopies; gens de gauche, de centre gauche, d'extrême gauche et de droite, race ennemie, perverse et détestable dont il est nécessaire de contenir les personnes, de brider la presse, d'étouffer les principes, et qu'il ne faut laisser pénétrer, à quelque prix que ce soit, et sous quelque nom que ce soit, ni dans les conseils du pays, à aucun degré, municipal, général ou parlementaire, ni dans les conseils de la couronne.

Y a-t-il de la vérité dans ce tableau respectif d'incriminations et de récriminations? C'est à nos lecteurs à le dire; mais est-ce la faute de la presse? Non, mille fois non! la faute, l'unique faute, en est à cette corruption électorale et parlementaire, mise en système comme pratique que nous combattons à outrance, et qui entraîne fatalement hors de leurs voies naturelles, hors du défaut des principes et sur le terrain des personnalités, les organes les plus sérieux du pays, les chambres, le ministère et la presse.

### Nouvelles et faits divers.

On écrit de St.-Petersbourg, 6 juillet:

Demain mardi doit avoir lieu au palais impérial de Péterhoff la cérémonie des fiançailles de S. A. I. Mme la grande-duchesse Olga Nicolaïevna avec S. A. R. Mgr le prince royal de Wurtemberg.

Les membres du saint-synode et du haut clergé, les hauts dignitaires, les personnes de distinction des deux sexes, les officiers de tous grades de la garde et des armées de terre et de mer, ainsi que les personnes présentées à la cour, se réuniront à midi et demi au palais de Péterhoff.

Les membres du saint-synode et du conseil de l'empire, de même que les corps diplomatique, entreront dans la chapelle à l'heure de l'arrivée de la famille impériale.

LL. MM. l'empereur et l'impératrice et tous les augustes membres de la famille impériale se rendront des appartements intérieurs à la chapelle du palais, dans l'ordre indiqué dans le programme:

A leur entrée dans la chapelle, LL. MM. II. seront reçus par les membres du saint synode et du haut clergé, avec la croix et l'eau bénite.

S. M. l'empereur placera Mme la grande-duchesse Olga Nicolaïevna et S. A. R. le prince royal de Wurtemberg au milieu de la chapelle, et la cérémonie des fiançailles, d'après les rites de la sainte-église commencera aussitôt après que S. M. I. aura occupé sa place.

Le saint évangile et la croix sont déposés sur un pupitre devant les portes saintes.

Les anneaux auront été apportés à l'avance, sur des plats d'or, par un maître des cérémonies, et déposés sur l'autel; au moment convenable, ils seront présentés, pour S. A. I. Mme la grande-duchesse, par le confesseur de S. M. l'empereur, et pour S. A. R. le prince royal de Wurtemberg, par le premier aumônier des armées de terre et de mer.

S. E. le métropolitain, après avoir reçu les anneaux de leurs mains, les passera, pendant la prière d'usage, aux doigts de Mme la grande-duchesse Olga Nicolaïevna et de Mgr le prince royal de Wurtemberg.

Alors S. M. l'impératrice s'approchera et fera l'échange des anneaux.

En ce moment il sera tiré une salve de 51 coups de canon; après l'évangile, on proclamera, dans la prière pour la famille impériale: « Mme la grande-duchesse Olga Nicolaïevna et son auguste fiancé. »

Après la cérémonie religieuse, les augustes fiancés présenteront leurs remerciements à LL. MM. II., qui recevront ensuite les félicitations de tous les autres membres de la famille impériale.

Alors l'auguste fiancé prendra place auprès de S. A. I. Mme la grande-duchesse Olga Nicolaïevna.

Les archevêques et le clergé chanteront un Te Deum en actions de grâces, et lorsque l'archidiacre entonnera les prières pour la conservation des jours des augustes membres de la famille impériale, il sera tiré une salve de 51 coups de canon.

Après le Te Deum, les membres du saint-synode et du haut clergé offriront leurs félicitations à LL. MM. II., ainsi qu'aux augustes fiancés.

LL. MM. l'empereur et l'impératrice et tous les augustes membres de la famille impériale retourneront ensuite dans les appartements intérieurs avec le même cortège et dans l'ordre énoncé plus haut, sauf que S. A. I. Mme la grande-Duchesse Olga Nicolaïevna marchera à côté de son auguste fiancé.

Le soir du même jour il y aura, dans la grande salle du palais de Péterhoff, un bal paré, pour lequel toutes les personnes de distinction des deux sexes, les ambassadeurs et ministres étrangers et toutes les personnes présentées à la cour, se réuniront à 8 heures.

Avant le bal, les cavaliers et les dames du corps diplomatique présenteront leurs félicitations aux augustes fiancés dans la salle du spectacle. Les cloches de toutes les églises sonneront pendant toute cette journée, et le soir la capitale sera illuminée, ainsi que la ville de Péterhoff. Le lendemain des fiançailles, c'est-à-dire le mercredi, 8 juillet, les pargones de distinction des deux sexes, les officiers généraux, les officiers de

Tous grades de la garde et toutes les personnes des cinq premières classes, se réuniront dans la matinée, à l'heure qui aura été indiquée, dans la grande salle du palais de Péterhoff, pour offrir leurs félicitations aux augustes fiancés.

— En démolissant, à Vienne, une maison située à l'angle formé par la rue Cuvière et celle de la Roche, on a découvert, il y a quelques jours, un cippe funéraire romain en pierre de choin, sur l'une des faces duquel on lit l'inscription suivante :

Memoriae  
Aeternae  
... iuli. Victo.  
..... Vindex.  
..... u. dus.  
Posuerunt.  
et. S. A. D.

On voit que plusieurs lettres sont effacées. Voici la traduction : « A la mémoire de... Julius Victor. « ..... Vindex et... Secundus ont élevé ce monument et Pont dédié sous l'ascia. » Cette épitaphe, remarquable par la formule *Sub Ascia* qui a tant exercé l'imagination des archéologues, l'est encore par le surnom de Vindex qu'elle présente et qui fut aussi celui du noble et puissant Gaulois à la voix duquel longtemps auparavant, toutes les Gaules, excepté Lyon et les deux provinces germaniques, se soulevèrent pour renverser la tyrannie du cruel et infâme Néron.

Le coupable et le nom du célèbre Caius Julius Vindex durent rester en honneur dans Vienne, qui prit une si large part dans cette révolte et leva même des légions en faveur de Galba. On voit aussi figurer dans la même inscription le surnom de Victor, qui porta un historien romain. Ce cippe a été donné au musée de Vienne par M. J. B. Couturier, docteur-médecin, propriétaire de la maison dans les murs de laquelle le monument s'est trouvé.

— **Effets d'orage.** — L'orage qui a éclaté sur Paris dans la nuit de lundi à mardi, entre deux et trois heures, s'est étendu sur Rouen où il a été plus violent encore. Le tonnerre est tombé sur l'hôtel de Rouen. Du corridor par lequel il s'était introduit, le fluide est descendu le long d'un escalier jusqu'au premier étage, brisant dans sa route des cordons de sonnettes; puis, passant sous le vitrage d'une cour couverte, il est entré, par la fenêtre, dans une chambre occupée par des femmes de servitude.

Et, il a brisé le manteau de la cheminée; il est sorti aussitôt par le chemin qu'il avait pris pour entrer dans cet appartement, situé à l'entresol, immédiatement au-dessous du vitrage de la cour; et, descendant jusqu'au rez-de-chaussée, il est venu, à la hauteur de trois mètres du sol, achever de détruire les cordons de sonnettes placés dans un angle près de la grande porte de l'hôtel. En même temps, il a perforé un tuyau de plomb qui sert à l'éclairage au gaz, a enflammé le gaz, qui s'est échappé tout à coup, et enfin a disparu en faisant un trou dans la maçonnerie du mur.

Le chef de cuisine, ayant aperçu la flamme du gaz qui s'élevait à une grande hauteur, est aussitôt accouru afin de l'éteindre. Il a été assez heureux pour y parvenir très promptement.

Premièrement, la foudre renversait une cheminée du couvent des dames de la Visitation, et s'introduisait dans l'oratoire de la supérieure, pendant que cette dame était en prières. Le météore est sorti par la fenêtre en brisant une vitre.

— Un procès assez curieux se poursuit à Londres :

M. Ch. Dunn, qui a fait des études nécessaires pour être reçu avocat, mais qui n'exerce point cette profession, s'est épris des charmes et encore plus de l'immense fortune de miss Angela Burdett-Coutts.

M. Dunn, qui a subi la peine due à certaines scènes scandaleuses, est cependant convaincu que miss Angela, en refusant sa main, n'a fait que céder aux obsessions de sa famille, et il a en outre rêvé que la famille Coutts lui a offert une transaction amiable, qu'il aurait acceptée par amour pour la paix. Il a, en conséquence, tiré sur la maison Coutts et C<sup>e</sup> une lettre de change pour 100,000 fl., pour prix de son généreux sacrifice. La lettre de change, on le pense bien, a été protestée pour défaut d'acceptation.

Cette circonstance n'a point découragé M. Ch. Dunn, et il a poursuivi miss Angela Coutts, comme principale associée de la maison de banque, devant la cour des banqueroutes, et il a affirmé sous serment qu'il avait fourni provision pour la traite émise par lui.

Une telle déclaration, d'après la législation et la jurisprudence d'Angleterre, a pour effet de constituer miss Angela Burdett Coutts en état de faillite. Il n'y avait pour elle et ses associés qu'un seul moyen d'échapper à la sévérité de la loi, c'était de poursuivre M. Ch. Dunn pour crime de parjure. L'action a été intentée; on espérait que M. Dunn viendrait à résipiscence, il n'en a point été ainsi; on a été obligé de l'assigner devant M. le juge Patteson à la chambre du conseil de la Cour du banc de la reine.

Interpellé par le magistrat, M. Dunn est entré dans des explications très-diffuses. Le juge a dit qu'il ne s'agissait, en ce moment, que de fixer la quotité de la caution, afin qu'il conservât sa liberté provisoire jusqu'au jour de sa comparution devant le jury à la Cour du banc de la reine. M. Dunn a répondu qu'il ne pouvait pas trouver de caution pour une somme plus forte que 100 liv. sterl. à fournir par des étrangers, et 100 liv. sterl. par lui-même.

M. le juge Patteson, entrant dans ses vues, lui a accordé vingt quatre heures pour régulariser ce triple cautionnement.

### Théâtre-Royal-Français.

Lundi, 20 juillet, représentation n° 15.

### Le Mari à la Campagne,

Comédie en trois actes, par M. Bayard.

### Le Chalet,

opéra-comique en un acte, paroles de M. Scribe, musique de M. Adam.

M. VALET, engagé comme deuxième basse et première, remplira le rôle de Maz.

On commencera à SEPT heures.

## PHARMACIE HYGIÉNIQUE, rue J.-J. Rousseau, 21, à Paris.

Pour faire pousser les Cheveux

### POMMADE PERKINS.

Ce nouveau cosmétique est d'une odeur délicieuse; les femmes s'en servent pour entretenir la beauté et la souplesse de leur chevelure, ainsi que pour l'empêcher de tomber après leurs couches, on s'en sert aussi pour blanchir trop tôt. Les jeunes gens l'emploient avec le plus grand succès pour la crue des favoris et de la barbe.

Prix : 2 fr.

Pour embellir le teint et blanchir la peau.

### COLD CREAM WILSON.

Ce cosmétique, d'une odeur suave et délicieuse, blanchit la peau, agit sur les opérations de l'épiderme, telles que boutons, éphélides, etc., et procure la fraîcheur de la figure, efface les taches, dartres, farigouilles, etc.

Prix : 2 fr.

# ANNONCES. IMPORTANT.

## LA PERTE DES DENTS RÉPARÉE.

SANS EMPLOI DE FIL D'ARCHAL OU DE MOYEN DE SUTURE,

DENTS DÉCHAUSSÉES AFFERMIES ET PLOMBAGE DES DENTS CARIÉES,  
à l'aide du ciment marmoratum.

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. JOSEPH HES, Chirurgien-Dentiste, a transféré son domicile rue Spuisstraat, sect. S, n° 387.

M. Joseph Hes, Chirurgien-Dentiste examiné par la Faculté, continue avec succès l'application de son nouveau système, pour la pose de dents artificielles et minérales, d'une matière inébranlable, ayant leur émail naturel et répondant à toutes les exigences de la mastication et de la parole. C'est une vérité incontestable que la perte des dents défigure les plus beaux visages, gêne la prononciation et rend l'opération de la mastication incomplète, résultat qui réagit si déplorablement sur l'action importante d'une bonne digestion.

Une expérience de plusieurs années et de nombreuses leçons suivies avec persévérance auprès des meilleurs mécaniciens de Londres, ont mis M. Joseph Hes en état de poser, suivant son système, les dents artificielles et minérales de manière à satisfaire toutes les exigences, ainsi que le prouvent les certificats les plus authentiques. Dans les mille et mille circonstances qui se sont présentées pour faire l'application de son procédé, jamais il n'a manqué une seule de ses opérations, soit dans les poses des dents, soit dans le plombage des dents cariées à l'aide du ciment marmoratum, dont il est le propriétaire et l'inventeur. Ce ciment est appliqué, sans causer la moindre douleur, sans faire éprouver la moindre chaleur, la moindre pression dans la

bouche, et il rend les dents cariées aussi saines, aussi solides qu'elles l'avaient été auparavant.

L'emploi de son **Elixir Odontalgique** qui calme en un instant la douleur de dent la plus aiguë, rend inutile la pénible opération d'arracher les dents, et dont une goutte suffit pour arrêter les plus violents maux de dents, se vend chez lui par flacon, et certes aucune famille ne voudra être privée d'un remède si efficace.

Son **Dentifrice-Tincteur** qui vend également par flacon, est un remède sûr contre la mauvaise odeur de la bouche ou des gencives, contre le scorbut et la carie qu'il prévient.

M. Joseph Hes contracte des abonnements avec des familles, et qu'avec chaque personne qui voudra l'honneur de sa confiance. Ses prix sont fixés avec une grande modération.

Il est à consulter tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, pour toutes les opérations qui concernent son art.

On s'est prié d'affranchir les lettres. Adresse: Spuisstraat, Section S, n° 387 à La Haye.

### CORS AUX PIEDS.

Le **Taffetas gommé de Paul Gage** est le seul qui en détruit la racine en quelques jours, sans douleur, ainsi que les oignons et durillons. — Dépôt: La Haye, chez M. SACK, négociant.

### Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 17 Juillet.

	Int.	16 juill.	OUVERT.	FERMÉ.
Dettes actives	61	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito	73 1/2	73 1/2	73 1/2	73 1/2
Dites au comptant				
Dites des Indes			94 1/2	94 1/2
Pays-Bas				
Syndicat			89 1/2	89 1/2
Dito			174 1/2	174 1/2
Société de Commerce			115	115
Act. du lac de Harlem			106 1/2	106 1/2
Chemin de fer du Rhin			105 1/2	105 1/2
Act. du Chemin de fer Hollandais				
Oblig. Hope & C. 1798 & 1833				
Dito dito 1828 & 1833				
Inscript. au Grand Livre			89 1/2	89 1/2
Russie				
Certificats au dit				
Dites inscriptions 1831 & 1833				
Emprunt de 1840				
Id. chez Stieglitz et Comp.				
Passive				
Dettes différées à Paris				
Espagne				
Deferred				
Ardoins			37 1/2	37 1/2
Dito			18 1/2	18 1/2
Coupons Ardoins				
Obligations Gill. & Comp.				
Autriche				
Dites métalliques			108 1/2	108 1/2
Dito dito				
Inscriptions au Grand-Livre				
France				
Actions 1836				
Pologne				
Emprunt à Londres 1839				
Id. id. 1843				
Brésil				
Id. id. 1843				
Portugal				
Obligations à Londres			50 1/2	49 1/2

Bourse de Paris du 16 Juillet.

	Int.	16 juill.	OUVERT.	FERMÉ.
France			121 75	121 75
Cinq pour cent			39 25	39 25
Trois pour cent			31 1/2	31 1/2
Emprunt Ardoins				
Anc. différée				
Nouv. dito				
Passive			5	5
Certificats Falcourt				
Pays-Bas				
Dettes actives			2 1/2	2 1/2
Dites actives				
Belgique				
Dites				
Banque belge				
Etats-Unis				
Obligations de la Banque				

Bourse d'Anvers du 17 Juillet.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 1/2 A. — Dette différée ancienne, — Passive 5 % — Lots de Hesse 62 P. — Cours après Bourse (2 1/2 heures) Ardoins 19 1/2.

Bourse de Londres du 16 Juillet.

3 % Cons. 95 1/2. — 2 1/2 % Holl. 59 1/2. — 4 % id. 94 1/2. — Esp. 5 % 24 1/2. — 3 % 36, 36 1/2. — Portug. 4 % 47 1/2, 46. — Russes.

Bourse de Vienne du 17 Juillet.

Métalliques, 5 % 111 1/2. — Lots de fl. 500, 154 1/2. — Lots de 200, 154 1/2. — Actions de la Banque 1558.

LA HAYE, chez Léopold Leberberg, Taffetas gommé.

Dépôt général à Amsterdam chez M. Sack, négociant.

Beurs teeg; et à Rotterdam, chez S. van Reyn Smeets, négociant.

### SUSSE Fr., Place de la Bourse 31.

POUR LE DESSIN A LA MINE DE PLOMB.

### CRAYONS DE WATSON.

Ces crayons sont faits d'une matière inébranlable, ils ont leur pointe dure et d'un noir parfait. Ils sont vendus par douzaines et par centaines.

### PLUMES BOOKMAN,

plus flexibles que les plumes d'oie et de corbeau, ces plumes conviennent pour tous les genres d'écriture et de dessin.

### AVIS.

A l'occasion des courses de chevaux qui auront lieu à Schéveningue le 3 août prochain, on peut se procurer chez J. WATEREUS, à Pauberge du *Rommijn*, située à l'entrée du village et à cinq minutes de distance de l'hippodrome, des **Boxes** pour les chevaux de course.

### A LOUER

pour être occupé immédiatement,

Le bel établissement **TIVOLI**, comprenant une vaste Salle pour **Bals, Fêtes, Expositions**, etc.; au premier, un appartement composé de plusieurs belles pièces, Salons, Cuisine, Grenier, etc. (Loué jusqu'au 1<sup>er</sup> Mai 1847); plus, une fort jolie **Salle de Spectacle**, ayant un rang de Loges, décorée avec goût, et correspondant par trois arcades à la Grande Salle de Bal; spacieux et beau Jardin, Maison de Maître, appartenant à la salle; le tout convenablement meublé.

S'adresser par lettres affranchies, au Sr ROSIER FAASSEN, le propriétaire, demeurant à côté de la **Salle Tivoli**, Frederikstraat, à La Haye.

### GRAND HOTEL DES BAINS

### Schéveningue.

A partir du 22 Juin, tous les jours **Table d'Hôte** à 4 heures, et Salons pour Dîners particuliers.

SWITZAR freres.

Pour la toilette et pour les mouchoirs.

### EAU DES PRINCES.

Cette eau du docteur **Barclay**, d'un parfum doux et suave, remplace avec avantage les eaux de Cologne, extraits de Lavande et les vinaigres aromatiques. L'Eau des Princes blanchit la peau, enlève les démangeaisons, guérit les boutons et les dartres farineuses occasionnées par le grand air ou le feu du rasoir. Un quart de flacon parfume un bain, à la mode des Orientaux.

Prix : 2 fr.

### SAVON THOMPSON

pour blanchir les mains et entretenir la souplesse de l'épiderme.

Le pain sans angle. — Crème Thompson, en pot, 2 fr. — Trois carrés Windsor, 1 fr. 50 c.

# JOURNAL DE LA HAYE

## DU DIMANCHE.

### SCIENCES, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, LITTÉRATURE ET MODES.

#### DE LA GALERIE NATIONALE DE LONDRES <sup>1)</sup>

ET DES COLLECTIONS DE TABLEAUX EN ANGLETERRE.

LES tableaux de différentes écoles sont au nombre de cent quatre-vingt dans la Galerie Nationale de Londres. Outre ceux que nous avons cités, on y remarque, dans l'école italienne: *le Christ au milieu des docteurs*, de Léonard de Vinci; le portrait de Jules II et une *Sainte Catherine*, de Raphaël; *l'Enlèvement de Ganymède* et *Vénus et Adonis*, du Titien, provenant du palais Colonna; une *Sainte Famille* et *Bacchus et Ariane*, du même maître, autrefois dans la galerie Borghèse. On admire encore du Corrège un *Ecce homo*, et *l'Education de l'Amour* achetée de la famille Murat par le duc de Londonderry; de Sébastien del Piombo, le portrait de Julie de Gonzague; de Baroccio, une *Sainte-Famille*, célèbre sous le nom de *la Madone del Gatto*; du Parmesan, *la Vision de Saint Jérôme*, œuvre d'un grand mérite; du Garofalo, *la Vision de Saint Augustin*; du Boninquin, *le Martyre de Saint Etienne* et *du Saint Jérôme*; du Landi, *Persee et Andromède* et *la Toilette de Vénus*, offerts par le roi Georges IV; *la Madeleine* du même peintre, autrefois dans la galerie du Palais-Royal; un *Christ au tombeau* du Guerchin.

*La Trinité* de Murillo, dont nous avons parlé, n'est pas le seul ouvrage important qui représente dans cette collection l'école espagnole. On y trouve encore deux morceaux de ce maître: un petit *Saint Jean*, qui a fait partie du cabinet de Robit, et une *Jeune Paysanne espagnole*, autrefois au marquis de Lansdowne; un portrait de Velasquez.

Les tableaux flamands sont en grand nombre. Ceux qu'on distingue particulièrement sont, outre *les Bienfaits de la Paix*, de Rubens, offert, comme nous l'avons dit par le marquis de Strafford, *le Jugement de Paris*, du même maître, acheté récemment au prix de 100,000 fr., cinq autres Rubens; trois Van Dyck: le portrait de Rubens, *Saint Ambroise refusant l'entrée de la cathédrale de Milan à l'empereur Théodose*, un portrait d'homme; six Rembrandt, au nombre desquels il y a deux petits chefs-d'œuvre: *la Femme adultère* et *l'Adoration des bergers*; le palais de Didon, de Steinwyck; un paysage de Van der Neer; deux charmantes machines de Guillaume Van de Velde; un beau paysage, de Cuyt; trois Teniers; deux portraits de Van der Helst; une *Sainte-Famille*, de Jordans, donnée par le duc de Northumberland.

L'école française a aussi de dignes représentants à ce musée. Il faut citer surtout huit tableaux de Nicolas Poussin, presque tous très-beaux; dix de Claude Lorrain, parmi lesquels se trouvent, comme nous l'avons dit, les quatre plus beaux ouvrages de ce maître; un admirable paysage de Gaspard Poussin, provenant du palais Falconieri.

Les six tableaux de Hogarth connus sous le nom de *Mariage à la mode*, quelques beaux portraits de Reynolds et de Lawrence, *le Musicien aveugle*, de Wilkie, sont, avec *le Champ de blé*, de Constable, les productions les plus remarquables de l'école anglaise dans la Galerie Nationale de Londres.

#### II. COLLECTIONS ROYALES DE WINDSOR, DE HAMPTON-COURT ET DE BUCKINGHAM HOUSE.

Le château royal de Windsor renferme plusieurs collections de peintures, parmi lesquelles les Anglais montrent surtout avec orgueil la fameuse galerie de Waterloo, composée de vingt quatre portraits peints par sir Th. Lawrence, sous le règne et d'après les ordres de George IV. Ces portraits ne sont pas tous d'un égal mérite; mais, pour être juste, il faut reconnaître que ceux de Georges IV, du pape Pie VII et du cardinal Gonzalvi font le plus grand honneur à l'école anglaise.

On admire dans la galerie de Van Dyck un grand nombre de précieux tableaux de ce maître. Les plus remarquables sont ceux de Charles I<sup>er</sup>, de sa famille et des principaux personnages de sa cour.

La galerie de Rubens n'est pas moins riche. On y compte plusieurs

tableaux qui peuvent être mis au rang des meilleures productions de ce peintre, entre autres *la Prairie de Lacken* et *le Départ pour le marché*.

Il faut citer encore parmi les tableaux les plus notables du château de Windsor quatre beaux paysages de Claude Lorrain, un magnifique portrait d'homme d'André del Sarte, un *Saint Jean-Baptiste*, du Corrège, divers portraits de Holbein, et *les Usuriers*, tableau célèbre de Quentin Metsys.

La collection royale de Hampton-Court a été composée originellement d'ouvrages des plus anciens peintres italiens et flamands, auxquels on a joint des tableaux d'artistes nationaux ou étrangers dont les sujets se rapportent à l'histoire d'Angleterre, entre autres les portraits de dames de la cour de Guillaume III et ceux des amiraux du règne de ce prince, peints par Kneller.

Parmi les sept cents tableaux dispersés dans les salles du palais, on rencontre un grand nombre d'ouvrages notables. Nous citerons particulièrement une *Hérodiade*, attribuée à Léonard de Vinci, un portrait de sculpteur, attribuée au Corrège, et divers morceaux de Titien, du Tintoret, du Giorgion, du Pordenone et de Paul Véronèse. Mais ce qui y a de plus précieux à Hampton-Court, ce sont sept cartons de Raphaël, célèbres dans l'histoire de la peinture. Le pape Léon X les avait envoyés à un fabricant de Bruxelles pour les faire exécuter en tapisseries et les offrir à Henri VIII. Il paraît que le fabricant n'ayant pas pu les terminer, les cartons furent envoyés à la cour de Rubens à Paris, où ils furent peints par la au duc de Buckingham, qui les donna au roi Louis XIV. On prétend, nous ne savons sur quel fondement, que Louis XIV en avait offert 500,000 livres. Après la mort de Charles I<sup>er</sup>, ces cartons furent mis en vente avec tous les biens de ce malheureux prince et estimés 300 livres sterling. Cromwell les fit acheter pour la nation. Ils étaient alors roulés et placés dans des boîtes. Ce fut Guillaume III qui les fit mettre sur châssis et exposer aux regards du public dans l'état où ils sont aujourd'hui.

On voit aussi à Hampton-Court une suite de compositions remarquables qui ont pour sujet les triomphes de Jules César. Elles sont dues à André de Mantegna.

La collection de Buckingham House a été formée par Georges IV. Elle offre les productions les plus choisies des écoles des Pays-Bas. Dans le nombre des tableaux flamands surtout on trouve quelques-uns des meilleurs ouvrages des maîtres les plus célèbres. On y admire, entre autres sept tableaux du plus grand prix, de Rembrandt, trois de Gérard Dow, deux de Terburg, cinq de Metz, deux de Slingelandt, trois de Schalken, sept de Jean Stein, trois de Pierre de Hooghe, onze de Teniers, trois d'Adrien van Ostade, quatre riches tableaux d'animaux, de Paul Potter, sept d'Adrien van de Velde, six de Berchem, quatre de Karel Dujardin, huit de Cuyt, neuf compositions de Wouverman, deux magnifiques paysages de Wynants, deux de Hobbema, quatre marines de Guillaume Van de Velde, un autre de Backhuysen, et deux précieux échantillons de Van der Heyden. De l'école française on y voit un joli tableau de Greuze, et l'école anglaise y figure avec deux portraits par Reynolds et deux ouvrages importants de Wilkie.

#### GALERIE BRIDGEWATER.

La galerie Bridgewater, formée par le duc de ce nom, et appartenant aujourd'hui à lord Francis Egerton, occupe le premier rang parmi toutes les collections particulières de l'Angleterre; elle renferme des chefs-d'œuvre de presque toutes les écoles. Voici ce qu'on trouve de plus notable parmi les trois cents morceaux de peinture dont se compose cette somptueuse galerie. Parmi les Italiens: *la Madone*, connue sous le nom de *la Vierge au palmier*, une autre *Madone* et une petite *Sainte Famille*, de Raphaël; *les Trois âges*, *la Vénus à la coquille*, *Diane et Actéon*, *la Grossesse de Calisto*, quatre tableaux capitaux du Titien; *la Mise au tombeau*, d'après une composition de Michel-Ange, par Sébastien del Piombo; trois tableaux de Louis Carrache, cinq d'Annibal Carrache, six

<sup>1)</sup> Voir notre numéro du 12 juillet.

du Dominiquin, deux de l'Albane, trois du Guerchin. Les Français ont une part très-distinguée dans la galerie Bridgewater. Outre un beau Concert du Valentin, il y a quatre magnifiques paysages de Claude Lorrain, trois autres de Gaspard Poussin, et les célèbres *Sept Sacrements*, de Nicolas Poussin. Presque tous les tableaux que nous avons nommés jusqu'ici proviennent de la galerie d'Orléans. L'école espagnole est dignement représentée par un très-beau portrait d'homme, de Velasquez, et un excellent ouvrage de Ribera. Quant à l'école des Pays-Bas, nous indiquerons : deux tableaux de Van Dyck, quatre de Rembrandt, trois de Téniers, deux de Gérard Dow, trois de Terburg, divers morceaux de premier choix des deux Miéris, de Netscher, d'Egdon Van der Neger, de Slingslandt, de Jean Steen, de Brouwer, d'Adrien Van Ostade, cinq paysages de Berchem, plusieurs autres de Paul Potter, d'Adrien Van de Velde, de Karel Dujardin, d'Albert Cuyp, de Wouverman, de Jean Wynants, de Ruysdael, d'Hobbema; sept marines du plus grand mérite, de Guillaume Van de Velde, deux autres de Backhuizen, un morceau capital de Van der Heyden, quelques échantillons précieux de Dehecem et de Van Hoysum. Enfin, dans l'école anglaise, on distingue quelques marines de Purner et un paysage de Gainsborough. Cette galerie a été décrite avec détail dans un ouvrage en quatre volumes, avec planches, par M. W. Young Ottley.

(La suite prochainement.)

## THÉÂTRE-ROYAL-FRANÇAIS.

### REOUVERTURE.

LES portes du Théâtre ont été fermées pendant quinze jours ; on a fort habilement mis le temps à profit. La braise et la pouce ont passé sur les toiles enfumées, sur les boiseries altérées par l'action délétère du gaz, et la salle, ainsi restaurée et plus coquettement parée, a presque fait habit neuf. C'était le moins qu'elle pût faire pour recevoir dignement le public d'élite que la fête, et l'occasion d'un spectacle de premier ordre, ont attirés à elle. Les décorations, les costumes, les accessoires, sont prêts à faire de leur mieux, sans intrigue, sans cabale et sans petite jalousie de métier. — Pour notre part, soit dit en passant, nous y croyons comme à un bon billet de Ninon à La Châtre. — Les réparations qu'on a fait subir à la salle, ont toutes été bien faites ; on y a recouru à l'habileté du décorateur, toujours accoutumé à bien faire. L'ancien rideau a disparu avec son vieux temple des Muses qui nous avait toujours semblé plus quasi-épigramme, puisque des neuf chastes filles du Pindé il n'en restait que six et nous laissait croire que Thalie, Euterpe et Tersichore, craignant de s'y faire voir, avaient pris la fuite. A la place de ce temple ébauché, incomplet, nous avons aujourd'hui une belle draperie, savamment pointée, se dessinant d'un style large et sévère sur un rideau de satin blanc, orné d'une riche frange en or. Nous aimons moins la broderie multicolore superposée à cette frange ; c'est un hors-d'œuvre, un édifice de bon goût en désaccord avec le style sévère de la draperie. Nous ne saurions admettre que cette ornementation fût nécessaire pour établir une soi-disant harmonie entre le rideau et le plafond nouvellement peint, d'un charmant effet, et si splendidement orné de fleurs et de gracieuses arabesques. Chacune de ces peintures pouvait sans crainte s'isoler l'une de l'autre ; il n'était pas besoin de chercher cette concordance, cette eurythmie sur un seul point, puisque la décoration des autres parties de la salle et des rangs de loges, conservée et seulement remise à neuf, nous trouvait pas exprimée dans le même style. — Quoi qu'il en soit de cette légère critique, la salle, telle qu'elle est aujourd'hui, offre un coup d'œil séduisant ; les peintures qui la décorent font honneur au pinceau de M. J. B. van Hove ; l'artiste a atteint le but qu'il s'était proposé, car l'ensemble de son travail est satisfaisant. Il ne nous reste plus qu'à désirer une chose, c'est de voir cette salle de spectacle, telle qu'elle est si coquettement restaurée, toujours garnie de nombreux spectateurs ; on les y verra, il n'en faut pas douter, quand la saison nous aura ramené les touristes et les fervents amateurs de la villégiature. On n'a été négligé pour obtenir leur concours, et tout naturellement il se présente ici une question plus que sérieuse, car elle est vitale, que nous nous proposons de traiter un de ces jours.

On ne pouvait mieux inaugurer cette salle ainsi décorée que par la reprise de la *Reine de Chypre*, dont le succès ne s'est pas encore démenti depuis trois ans, grâce au mérite des acteurs qui ont interprété cet opéra et à la richesse de la mise en scène. La représentation de lundi dernier avait le double attrait de nous y faire revoir deux des artistes de talent, Allard et Mlle Bouvard, qui avaient pris une grande part à la brillante création de cet ouvrage. Ceux qui ont bonne mémoire et aiment à comparer pour juger des progrès d'une actrice, n'ont pu refuser leur suffrage et leurs chaleureux applaudissements à Mlle Bouvard dans le rôle de Catarina. Elle s'y était déjà montrée si supérieure ; aujourd'hui, comme elle y a été belle, touchante, et tour à tour pathétique, noble et fière, surtout au cinquième acte ! En retrouvant en elle son énergie ordinaire, ils ont aussi vu que plus maîtresse d'elle-même, elle ne dépassait pas le but et qu'il était bien plus facile de se modérer que de s'exciter et

d'émonder une branche que de la faire pousser ; l'excès est un beau défaut ; car pour ces brillantes organisations, douées du feu sacré, le temps, la réflexion et l'étude replacent tôt ou tard le talent dans les limites prescrites par l'art véritable. L'enthousiasme que Mlle Bouvard a excité dans la plus touchante partie du rôle de Catarina, surtout lorsqu'elle apprend à Gérard qu'elle lui a sacrifié plus que la vie, car elle a sacrifié son amour, a été immense ; les applaudissements et les transports qu'elle a soulevés dans toute la salle, lui ont bien prouvé qu'il n'y avait pas un seul spectateur qui ne cédât à l'entraînement de la tragédienne lyrique. Elle y a déployé en même temps tout l'éclat de sa voix si belle et si sympathique et ravi de nouveau son auditoire. Le public ne s'est pas contenté des applaudissements qu'il lui avait décernés pendant la représentation, il l'a rappelée à grands cris après la chute du rideau.

Allard n'a pas voulu, comme de coutume, démentir la belle réputation qu'il s'est acquise dans le rôle de Gérard ; aussi les spectateurs ont-ils chaleureusement battu des mains pour le chanteur à la voix sonore et puissante.

Le rôle de Lusignan, si admirablement créé par son devancier, aurait pu être un fâcheux écueil pour Diguet ; il a su l'éviter avec assez de bonheur. D'unanimes suffrages l'ont accueilli dans le beau duo du 3<sup>ème</sup> acte qu'il a fort bien chanté ; mais au 5<sup>ème</sup> acte nous avons retrouvé le comédien avec ses mêmes défauts, et quelques belles notes n'ont pu suppléer au manque de sentiment et d'expression que réclame cette partie si difficile du rôle de Lusignan.

Le *Mari de la Veuve*, amusante comédie, jouée jeudi dernier avec un ensemble parfait, a été écoutée avec le plus vif plaisir. Nous n'avons que des éloges à donner à Bizot qui a joué le rôle du mari avec une verve, un entrain, une intention comique et une expression de physionomie vraiment remarquable. Jolly a complètement justifié la bonne opinion que nous nous étions faite de son talent ; il ne s'agissait que de lui confier un rôle qui lui convint et désormais on peut être sûr qu'il s'en acquittera avec convenance, distinction et intelligence ; du moins cette épreuve a été tout à son avantage. Le public s'est empressé par ses applaudissements à récompenser Mlle Dorsan à qui dans le rôle de la prétendue veuve l'intelligence et le bon ton qu'on lui connaît ; seulement nous avons cru remarquer qu'elle ajoutait parfois à son organe une nuance de sensiblerie qui ne nous paraissait pas de saison. Mlle Edith n'avait qu'une scène à dire, elle l'a jouée avec une grâce, une vivacité et une ingénuité toute charmante. Mlle Clarisse a contribué par son jeu à l'ensemble de cette comédie dont le succès a été incontestable.

Nous aurions plus d'une chose à dire sur la reprise de *Phidias*, mais cet opéra n'était pas parfaitement su de tout le monde ; nous attendrons une seconde représentation. Disons seulement que Mme Hillen a fait des choses charmantes de vocalise et de légèreté, que Léon-Fleury a parfois fort agréablement chanté et que Didot a été applaudi dans le rôle du Charlatan. Cette reprise n'a eu qu'un demi-succès ; nous attendons mieux que cela.

## NOUVELLES A LA MAIN.

\* Ces jours derniers, un voyageur s'arrêta à la station du chemin de fer de Valenciennes, entra dans une auberge, et y trouva le dîner servi, se met aussitôt à table, après avoir placé son sac de voyage près de lui sur une chaise. Le repas terminé, notre voyageur qui doit partir sans vouloir pour se rendre à une maison de campagne des environs, demanda ce qu'il doit, et tombe du son habit en voyant un double dîner inscrit sur sa note. Il se récrie, mais en vain ; on lui répond d'un ton laconique que le sac de nuit de monsieur ayant occupé une place à la table d'hôte, il était plus que juste que monsieur payât cette place, qui aurait pu être prise par un autre convive. Que répondre à un pareil argument ? L'homme au sac tira sa bourse et s'enconta de fort bonne grâce. Il y a deux jours, le même voyageur repasse à Valenciennes, s'arrête dans la même auberge, y dîne, et place encore à son côté, sur un siège, son fidèle compagnon, le sac de nuit, qu'il a eu soin cependant de laisser tout grand ouvert. Les plats commencent à arriver, mais à mesure qu'ils passent devant le bienheureux sac, ils s'écroulent et de laisser tomber une notable partie de leur contenu dans l'immense gubère béante.

Cette fois c'est au tour de l'aubergiste, que ses domestiques sont allés chercher, de se récrier contre cet abus de confiance.

— Eh ! mon cher maître, que voulez-vous ? répond avec aplomb le voyageur, en montrant du doigt son sac. A son premier passage chez vous, ce pauvre ami vous avait gâté. Il était souffrant et ne pouvait manger. Aujourd'hui, il va beaucoup mieux, et le grand air de la campagne lui a donné un appétit de tous les diables.

(*Corsaire-Satan.*)

\* Mlle de V\*\*\* n'a jamais eu de fortune ; mais, grâce à son talent et à son esprit, elle a trouvé le moyen de toujours bien vivre. Un amoureux, accoutumé de la rencontrer dans une maison, ne la voyant plus un jour, demanda de ses nouvelles à un voisin.

— Mlle de V\*\*\*, dit ce dernier, elle s'est retirée dans ses terres.

— Comment, ses terres, je ne lui ai jamais connu de biens.  
— Je m'entends, répartit le voisin; on l'a enterrée la semaine dernière. (Idem.)

\* Le vicomte de Loiselmann, en visitant ses propriétés près des rives de la Seine, rencontre un de ses fermiers :

— Brave homme, lui dit-il, voici un temps adorable; la végétation est en sève, tout va sortir de terre.

— Vous me faites frémir, monsieur.

— Pourquoi ?

— On a enterré ma femme avant-hier! (Idem.)

\* On répétait devant le préfet de la Seine cet éternel calembour, Si le blé augmente ainsi, comment feront les électeurs de la Nièvre pour avoir Dupin ?

L'édile daigna sourire.

— Quoi, vous riez de cette platitude ? fit M. D...

— Eh! mon ami, l'Évangile a dit : Soyez compatissant aux mots d'autrui.

Pas mal pour un préfet. (Idem.)

\* Un épicier du quartier Notre-Dame-de-Lorette voyant passer devant sa boutique une de ces jeunes personnes qui portent le nom du quartier, et qui était en train d'acheter dans le voisinage ses provisions du matin, voulut en faire une de ses clientes en titre, et dans l'espoir de l'amadouer, il lui dit de l'air le plus galant du monde :

— Entrez donc, madame, je vous arrangerai mieux que quiconque, et si vous me donnez votre pratique, je vous laisserai tout à un sou meilleur marché que mes confrères.

— Ça me convient, dit l'acheteuse. Et elle entra.

— Que faut-il servir à madame ?

— Un bâton de sucre d'orge.

— Voilà... avec cela ?

— Plus rien, ça me suffit. Et elle fit mine de se retirer.

— Madame oublie de payer, dit le débitant.

— Combien vendez-vous donc le sucre d'orge ?

— Un sou le bâton, comme tout le monde.

— Pensez-vous me vendre à un sou meilleur marché, je ne vous dois rien.

L'espiègle Lorette était déjà loin, et s'en allait surant le sucre d'orge gagné à la pointe de l'esprit. (Idem.)

\* On parlait chez M<sup>me</sup>... du courage de son mari pendant l'opération douloureuse qu'il vient de subir; on louait encore l'énergie qu'il avait montrée, lorsqu'arriva un des chirurgiens les plus distingués de l'époque. La conversation continua plus animée sur l'héroïsme de certains patients : chacune raconta son anecdote, plus ou moins intéressante. Voici celle qui nous a frappé le plus : — Il s'agissait d'une femme dont la jambe avait été fracturée; l'amputation ou la mort, telle était l'alternative. Le chirurgien reculait.

— Eh bien, coupez! lui cria la femme, lasse d'attendre.

— Mais le courage peut vous faillir, madame, — balbutia l'opérateur.

— Vous oubliez donc que j'ai trois enfants. (Idem.)

\* Dernièrement on parlait devant le préfet de la Seine, d'un grand concert donné à Londres par Bénédicte, et de l'effet qu'y avaient produit les instruments de Saxe.

— C'est triste, messieurs, c'est triste, dit l'édile parisien, formulant un speech. Notre industrie décidément, pour les instruments à vent, reconnaît son infériorité, car je n'entends plus parler que d'instrument de Saxe; les douanes devraient imposer un fort droit d'entrée. (Idem.)

\* Monsieur, pourriez-vous me donner une place pour le chemin de fer du Nord ?

— Savez-vous voyager ?

— Non, monsieur.

— En ce cas, prenez la diligence.

— Il n'y en a plus.

— Alors, allez à pied; ce sera encore le plus court. (Idem.)

\* Le deuxième dimanche de juin, la foule encombrait les salles d'attente du chemin de fer de la rive gauche, car c'était le grand jour des courses de Versailles.

Un honnête électeur de Mirecourt se hasardait pour la première fois dans un wagon, et se trouvait avoir deux jeunes fashionables pour voisins. Un peu ému de la vitesse avec laquelle le convoi était entraîné, le vieux provincial s'émerveillait de fendre ainsi l'espace comme à tire-d'aile, quand quelques mots, dits à haute voix par l'un de ses élégants compagnons de voyage, vinrent accroître sa panique.

— As-tu aperçu au bois la petite lionne de la Croix-de-Berny ?

— Oni, répondit l'autre, hier encore, près du pavillon de la Muette.

Une lionne dans le bois de Boulogne... se dit le Vosgien stupéfait; elle sera donc échappée du Jardin-des-Plantes.

Le petit vieux allait se permettre quelques questions, quand un des jeunes gens reprit :

— J'y avais rencontré la veille Maria, la belle panthère de Mabile! Une panthère aussi, fit le Lorrain interdit; mais on n'est guère plus en sûreté dans le voisinage de la capitale, que dans les plaines d'Alger!

— A propos, continua l'imberbe gentleman, Charles m'a envoyé son tigre pour me dire d'aller passer la soirée chez la reine Pomaré. Y viendras-tu avec nous ?

M. Bernard S... était hors de lui.

Un tigre, pensait-il, qui porte des messages comme un pigeon de Bruxelles! La reine Pomaré à Paris! Décidément, le journal de mon département n'est au courant de rien, et je m'y désabonne dès en arrivant.

A cet instant le convoi s'arrêtait au débarcadère.

La tête bouleversée de tout ce qu'il avait appris, le timide habitant de Mirecourt ne donna aux courses qu'un coup-d'œil rapide et distrait; dès six heures du soir, il était de retour à Paris, et se présentait dans une maison où il devait dîner en compagnie de son député.

À table le député ne tarda pas à raconter ses impressions de voyage; et quelques mots entrecoupés, des rires homériques, l'eurent bientôt mis au fait de sa méprise.

Alors passant de la frayeur à l'indignation, il s'écria :

— Au lieu de nous enseigner l'argot du baigne, le Constitutionnel ferait bien mieux, dans ses feuilletons, de nous apprendre le patois de Paris! (Idem.)

## BENJAMIN ROBERT HAYDON,

PEINTRE D'HISTOIRE.

Un jour où, à Londres, il mit fin à une vie laborieuse et tourmentée par une imagination malade autant que par la misère, le malheureux Haydon sortit de grand matin; il rentra vers neuf heures, ayant l'air très abattu : une dernière ressource sur laquelle il avait compté lui manquait. Il s'enferma pour écrire; puis il revint voir sa femme qui allait partir pour la campagne. Il l'embrassa tendrement, et rentra dans son atelier. Un moment après, sa femme et sa fille entendirent la détonation d'un pistolet. Comme on faisait l'exercice dans le Parc, elles y firent peu d'attention; la malheureuse femme quitta sa maison se doutant peu de ce qu'elle y laissait. Mais une heure après, sa fille entra dans l'atelier, et trouva son vieux père étendu sans vie dans une mare de sang.

Haydon s'était d'abord tiré un coup de pistolet dans la tête, puis il s'était achevé en se faisant à la gorge avec un rasoir une affreuse blessure. Ses cheveux blancs étaient pleins de sang, et ses yeux étaient fermés sur un de ses bras. Il était étendu sur une table colossale à laquelle il travaillait depuis plusieurs jours, et qui représentait *Alfred le Grand, ou le premier jour d'Anglais*. Sur une table était le journal de sa vie, qu'il écrivait régulièrement depuis bien des années. Il était ouvert à la dernière page, et les derniers mots écrits de sa main étaient : « Que Dieu me pardonne ! Amen ! » Il y avait aussi beaucoup de lettres, et un papier avec ce titre : « *Dernières pensées de Haydon, à dix heures et demie du matin, le 22 juin 1846.* » A côté étaient une montre et le *Livre de Prières* ouvert.

Comme peintre, Haydon est peu connu en France; en Angleterre même, sa réputation ne s'étendait pas au delà d'un cercle choisi et assez limité. Il n'avait en lui, on doit le reconnaître, aucun des éléments de la popularité : ni la clarté, ni l'instinct sympathique, ni l'innocente créatrice. C'était un talent réfléchi; philosophique; souvent profond, mais souvent pénible. Il aurait fait un admirable professeur d'esthétique, et il ne fit qu'un peintre incomplet. Un des meilleurs critiques anglais a dit avec raison qu'il faut le chercher plutôt dans ses écrits que dans ses tableaux, et qu'il était de la classe de Goëthe et de Hazlitt, c'est-à-dire de la plus haute classe des *raisonneurs* sur l'art, plutôt que des artistes. Haydon, du reste, avait fait des cours, et il a publié des *Lettres sur la peinture et sur le dessin*.

Ses principaux tableaux sont un *Salomon*, une *Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem*, qu'il exposa en 1820, et le *Bannissement d'Aristide*, qu'il exposa en 1844. Plusieurs sont des conceptions grandioses, mais bizarres. Il y en a un dans lequel les têtes des apôtres reproduisent les traits d'hommes célèbres des temps modernes, et où Voltaire se trouve assez singulièrement placé près de Jésus-Christ. Il est vrai qu'il représente Judas. Dans les œuvres de Haydon, on retrouve une aspiration perpétuelle vers le style héroïque; mais dans cette tendance continue et obstinée vers le sublime, on sent toujours l'effort, et malheureusement l'effort impuissant. C'est la lutte toujours ancienne et toujours nouvelle, qui de tout temps s'est livrée dans l'âme des poètes et des artistes : la conception écrasant l'exécution, l'imagination sans bornes aux prises avec l'impuissance.

Comme critique, Haydon avait un admirable sentiment de la beauté. Ce fut lui qui le premier proclama la vérité des marbres enlevés à la Grèce par lord Elgin. Il a des expressions magnifiques pour rendre le bonheur dont il jouissait en présence de ces débris de l'art ancien :

« Que d'heures, disait-il, que de jours, que de nuits j'ai passés au milieu

de ces fragments sublimes ! Souvent je suis resté quinze heures dans la voûte de Park-Lane qui abritait leur beauté, avec une lanterne et mon carton, examinant chaque pied, chaque main, chaque membre, en promenant ma lumière solitaire au-dessus, au-dessous, autour d'eux. J'ai placé ma lumière vacillante par terre au-dessous du dos puissant de Thésée, et une vaste, large et silencieuse ombre, profonde et noire, s'est étendue à travers toute la galerie, pendant que ça et là quelque forme saillante, ou une tête brisée, ou une figure de lutteur, comme possédées de la vie, tremblaient à la lumière et paraissaient prêtes à se mouvoir, tant la vie et la circulation y resplendissaient d'évidence. »

Mais, comme il arrive souvent, ce fut peut-être parce qu'il était un grand critique qu'il ne fut qu'un artiste imparfait ; en lui le raisonnement absorbait l'instinct : il comprenait trop. Du reste, il y a une justice qui lui sera toujours due : c'est qu'il sut maintenir courageusement et au milieu des plus cruelles épreuves la dignité de l'art. Comme de grands peintres, comme de grands musiciens que nous pourrions nommer, il ne consentit jamais à sacrifier aux faux dieux, et à faire fléchir sa conscience d'artiste devant ce qu'il considérait comme des goûts dépravés du public. Ainsi que les hommes dont nous parlons, il apporta dans cette lutte un esprit entier, absolu, orgueilleux. Mais, en affectant de dédaigner la popularité, il souffrait profondément de la voir toujours le fuir. Ses blessures saignaient sous le manteau dont il les couvrait. Un de ses plus cruels moments de découragement et d'angoisse fut lorsqu'il exposa son tableau du *Bannissement d'Aristide*, et que dans une autre exposition, la montre d'une chose burlesque et stupide, vint lui faire concurrence. Hélas ! ce qu'on exhibait ainsi à côté de son œuvre, c'était cet affreux Tom-Pouce ! Auprès de son tableau solitaire, l'artiste attendait vainement quelques rares visiteurs, pendant que la foule avide se pressait sur les escaliers pour voir un nain difforme. Concevez-vous quelle amère douleur ce devait être pour cet adorateur de la forme, pour cet amant de la beauté, de voir l'œuvre consciencieuse de l'art ainsi vaincue par un caprice déréglé de la nature ? Ces émotions navrantes, il les a consignées dans son journal. Il écrivait le 1 avril :

« C'est aujourd'hui qu'a ouvert mon exposition. Et à plus toute la journée. Personne n'est venu, excepté Jerrold, Bowring, Fox Maule et Hobhouse. Ça aurait été bien différent, il y a vingt-six ans. La pluie alors n'aurait pas empêché de venir. »

» Recette du premier jour pour l'Entrée du Christ dans Jérusalem, 1820, 19 liv. 16 sh.

» Recette du premier jour pour le Bannissement d'Aristide, 1 liv. 4 sh. 6 d.

» En Dieu je me confie. Amen. »

» 13 avril. — Les voilà qui se précipitent par milliers pour voir Tom-Pouce. Ils se battent, ils crient, se trouvent mal. Ils crient au secours et à l'assassin. C'est une maladie, c'est une rage, *rabies, furor*. C'est un songe ! Jamais je n'en aurais cru des Anglais capables. Je suis dans la plus affreuse position ; couvert de dettes, découragé par le peu de sympathie que témoignent le public pour mes meilleurs tableaux. Je me suis réveillé ce matin à quatre heures, comme d'ordinaire... alors j'ai prié mon créateur, qui m'a soutenu pendant quarante ans dans cette vallée de larmes, de ne pas m'abandonner à la onzième heure. »

Il nous semble lire les derniers vers de Gilbert :

J'ai révélé mon âme au Dieu de l'innocence,  
Il a vu mes pleurs pénitents ;  
Il guérit mes remords, il m'arme de constance ;  
Les malheureux sont ses enfants.

Les amis de Haydon ne soupçonnaient pas ses tourments secrets. Ils l'avaient vu si longtemps lutter contre la mauvaise fortune et contre l'insensibilité du public, qu'ils le croyaient rompu à la tâche. Lui-même semblait avoir accepté le malheur comme un hôte de son foyer, et s'être familiarisé avec lui. Mais au fond la force lui manquait. Il confiait ses chagrins au journal qu'il tenait chaque jour, et on comprend combien cet homme devait se replier sur lui-même et se nourrir de sa douleur, quand on voit qu'il avait écrit déjà vingt-six volumes de sa vie quotidienne. Lors de l'enquête qui a été faite sur son corps, il a été donné lecture de plusieurs passages de ce journal. Il est impossible de les lire sans une douloureuse émotion. Nous en citerons quelques-uns :

» 27 mars. — J'ai eu mes petits déboires aujourd'hui : le cheval du cabriolet qui me menait s'est abattu. Crairait-on que j'en ai été tout ennuyé ? La même chose m'était arrivée avant le concours pour les cartons. »

Puis vient une citation de Canning. C'est en parlant de Napoléon que Canning disait :

« Tout ceci est de la folie. Sa destruction dernière ne peut être ni arrêtée ni retardée ; et ses momeries hors de saison ne serviront qu'à enlever au drame toute sa dignité et à rendre sa chute à la fois terrible et ridicule. »

» 4 mai. — Je viens de recevoir une lettre d'un homme de loi. Je suis allé le voir. C'est un homme aimable ; il m'a promis de me donner du temps. Je suis rentré avec des sentiments confus de chagrin, de satisfaction, d'anxiété, et j'ai pris ma palette sous l'empire d'une irritation nerveuse. Ma cervelle s'est brouillée : je voyais devant moi la ruine, la misère, la prison. J'ai continué à peindre ; j'étais content de ce que je faisais. Mais ma cervelle était troublée. Je suis tombé dans un long assoupissement. Je me suis réveillé une heure après ; j'avais froid ; mon feu était éteint ; j'ai repris mon travail. »

Ce qu'il y a de plus triste ce sont les cris de découragement qui lui échappent, quand l'indifférence de la foule le fait douter de lui-même, et que cette foi robuste qui l'avait toujours soutenu, commence à lui manquer aussi. Il ferme son exposition, et n'en rapporte que des dettes, et il s'écrie :

« Et pourtant osera-t-on m'accuser de montrer moins de talent et d'énergie qu'il y a vingt ans ! »

» 21 mai. — Travaillé beaucoup à mon tableau. Triste, parce que je n'ai pu donner de l'argent à mon cher fils pour aller voir ses amis de collège. »

» 3 juin. — Vu mon cher ami Kemp, qui m'a avancé un peu d'argent. Avant que j'aie fini mes tableaux, ils seront déjà engagés, mais n'importe, il faut les finir. »

» 13 juin. — Mon tableau avance, mais mes besoins sont affreux. Je me confie en Dieu ! C'est dur, ce combat de quarante-deux ans ! Mais que ta volonté soit faite, et non la mienne ! »

» 14 juin. — O Dieu ! permets-moi d'appeler ta bénédiction sur mes six dessins ; fais qu'aucune difficulté sur terre ne les arrête dans leur marche. Donne-moi cette semaine ton secours divin. De sources invisibles fais-moi sortir des amis pour me tirer de mes embarras d'argent, et fais que d'aujourd'hui en huit jours je puisse te remercier pour ma délivrance. »

A mesure qu'on avance, on voit descendre de jour en jour la catastrophe. Comme il le disait, sa cervelle se trouble :

» 16 juin. — Resté assis de deux à cinq heures en regardant mon tableau comme un idiot. Ma tête se brise en voyant les regards inquiets de ma famille que j'ai été obligé de prévenir de ma position. Nous avons engagé toute notre argenterie. J'ai écrit à sir Robert Peel, à X. et à X., disant que j'avais une forte somme à payer...

» Lequel a répondu le premier ? Ah ! torturé par Diaraëli, harassé par les affaires publiques, voici la lettre que je reçois :

« Whitehall, le 16 juin. »

» Monsieur, je suis fâché d'apprendre que vous soyez encore dans l'embarras. Dans une somme très limitée que j'ai à ma disposition je prends 50 liv. que je vous envoie.

» Robert Peel. »

« C'est déjà mentionné de sir Robert Peel, qui honora par son aide tant qu'un grand acte public. C'était en effet, comme l'écrivait le pauvre Haydon, au moment où sir Robert Peel était dans le parlement occupé à se défendre contre les attaques personnelles les plus violentes, qu'il s'est encore souvenu du malheureux artiste qui faisait appel à sa libéralité. Ajoutons qu'après la mort de Haydon, le premier ministre anglais a envoyé à sa veuve un secours de 200 liv. st. (2,400 l.) avec la promesse d'une pension et l'offre de ses services particuliers. Haydon l'avait demandé d'avance. Il écrivait, le 18 juin :

« Pas de réponse de X. ni de X. Il n'y a eu que Peel ! Et on dit qu'il n'a pas de cœur ! »

N'est-ce pas encore Gilbert ?

Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée,  
Tant d'amis sourds à mes adieux !  
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée !  
Qu'un ami leur ferme les yeux !

» 21 juin. — Horriblement dormi. Prié avec douleur.... »

Et enfin, le dernier jour, 22 juin :

» Que Dieu me pardonne ! Amen ! *Finis*.... Ne me traîne pas plus longtemps à travers ce monde si dur. (*Le roi Lear*.) »

Puis il se tua. Il laissait plusieurs lettres pour sa femme et pour ses enfants. À sa femme il écrivait :

« Que Dieu te bénisse, cher amour ! Pardonne-moi cette dernière douleur. J'espère que sir Robert Peel considérera que j'ai bien gagné une pension pour toi. »

Deux courtes lettres à ses deux fils ; puis ceci à sa fille :

« Adieu, chère Marie, continue à être la chère, bonne, innocente fille que tu as toujours été, et aime bien ta mère. Sois pieuse et aie confiance en Dieu. »

Cette triste mort a produit en Angleterre et partout l'effet le plus douloureux. Elle a aussi servi de texte à des récriminations amères contre un état social organisé de telle façon qu'un homme de grand talent, honnête et religieux, est obligé de se tuer pour échapper à la misère. On ne saurait cependant admettre la justice de ces accusations portées contre la société tout entière à l'occasion d'une catastrophe individuelle. Dans toute organisation possible, il y aura toujours des natures nerveuses, malades, *sensitives*, comme on dirait en anglais, qui ne pourront pas trouver leur place. On ne reçoit pas impunément de Dieu des dons privilégiés. Que les vrais artistes, comme les vrais poètes et les vrais amants, se consolent avec cette parole sublime, le seul cri du cœur qui soit jamais échappé à Goëthe :

« Celui qui n'a mangé son pain dans les larmes, celui qui durant des nuits de douleur n'est pas resté assis sur son lit en pleurant, celui-là ne vous connaît pas, ô puissances célestes ! »